



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE JEUDI 29 MAI 1997

www.lesoleil.com

Lepage ouvre sa Caserne



LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Voici dévoilé un petit avant-goût de la nouvelle demeure de Robert Lepage. Le globe-trotter lèvera lundi le voile sur sa Caserne dans le Vieux-Port de Québec. Le nouveau centre de production sera à la fois plateau de cinéma, studio d'enregistrement et lieu de conception des productions d'Ex Machina. LE SOLEIL vous le fera visiter dans son édition de samedi. En attendant, la Caserne accueille aujourd'hui sa première activité majeure, le Sommet technologique. Les détails en page B 1.

5000 DÉPARTS D'ENSEIGNANTS

Pas de place pour les jeunes

Priorité aux 8600 profs sur les listes de rappel

BRIGITTE BRETON
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les quelque 5000 enseignants qui partiront à la retraite ne seront pas remplacés par de jeunes recrues dans les écoles primaires et secondaires. Les commissions scolaires doivent d'abord puiser parmi les 8600 enseignants inscrits sur les listes de rappel avant d'embaucher à temps plein de jeunes diplômés.

Les 8600 personnes inscrites sur les listes de rappel de 142 CS ont en moyenne sept et huit ans d'expérience, précise Luc Joncas, porte-parole de la Fédération des enseignantes et enseignants de commissions scolaires (FCSQ-CEQ). « Pour eux, la récente sentence arbitrale qui oblige les commissions scolaires à embaucher les gens sur les listes de rappel, par

« Sentence qui représente la lumière au bout du tunnel »

ordre d'ancienneté, représente la lumière au bout du tunnel. Et tout particulièrement dans le contexte où les enseignants qui partiront à la retraite devront être remplacés. » Pour combler leurs besoins, les CS doivent aussi regarder la banque d'enseignants en disponibilité. Guy Perreault, conseiller en relations de travail à la Fédération des commissions

scolaires du Québec, estime leur nombre à 300. La moitié des enseignants en disponibilité proviennent du secteur de la formation professionnelle.

Selon M. Perreault, l'avenir est tout de même plus positif pour les finissants en sciences de l'éducation. « C'est sûr qu'ils n'auront pas tous des postes à temps plein. Par contre, ils auront accès à un emploi car ils regarniront les listes de rappel. Ils feront le travail des enseignants partis en congé sabbatique ou en invalidité ou de l'enseignante en congé de maternité. »

Le conseiller croit aussi que les jeunes pourront profiter du manque de mobilité des plus vieux pour obtenir un poste à temps complet dans les régions éloignées. Le champ d'enseignement et la spécialité des enseignants qui quittent les écoles influenceront aussi les possibilités

Voir ENSEIGNANTS en A 2

L'incontournable Monsieur

GRAND-MÈRE — « Au moins, ce n'est pas Jean Chrétien qui nous rassemble, c'est Jacques Parizeau! » me dit un vrai de vrai du comté de Saint-Maurice. Pendant que les ténors du mouvement souverainiste battent le rappel de leurs troupes au cri de « battons Jean Chrétien », plus d'un demi-millier de personnes, hier soir, se sont mises au service de la campagne d'Yves Duhaime pour LA cause de Jacques Parizeau.

Au moment où les conservateurs cachent Brian Mulroney, où les libé-

raux font des prières pour que Pierre Trudeau continue de se taire les souverainistes, eux, ils parquent Jacques Parizeau comme un héros. Que Lucien Bouchard aime cela ou non, que Gilles Duceppe en prenne ombrage ou non, l'honneur de Monsieur est bel et bien vengé: il a, à son tour, imposé son propre « virage » à la campagne des souverainistes. Le chat partitionniste étant sorti de la gorge de Jean Chrétien, voilà qu'on ne parle plus que de souveraineté.

L'enjeu est tellement important qu'hier matin, l'autobus transportant les journalistes affectés à la tournée du vrai chef du Bloc québé-

cois s'est peu à peu vidé. On a pensé un instant le détourner de force, ou tenir un référendum pour imposer une modification de l'itinéraire qui nous emmenait directement de Québec à Montréal. À 50 % des voix plus une, Gilles Duceppe ne nous aurait pas refusé ce détour par Grand-Mère.



Michel Vastel

MVastel@lesoleil.com

Voir MONSIEUR en A 2

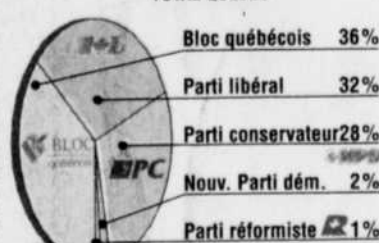
SONDAGE CROP / TVA / LE SOLEIL

INTENTION DE VOTE AU FÉDÉRAL

QUESTION

Si des élections fédérales avaient lieu aujourd'hui au Canada, pour lequel des partis suivants voteriez-vous ?

TOTAL QUÉBEC



* Après répartition proportionnelle des 19 % qui ne savent pas ou n'ont pas répondu.

LANGUE D'USAGE

	BQ	PLC	PC	NPD	PR
Français	42%	25%	29%	2%	1%
Anglais	6%	65%	23%	2%	3%

QUESTION

Diriez-vous que votre décision d'appuyer (parti) est à peu près définitive ou qu'elle pourrait changer d'ici l'élection ?

DÉCISION DÉFINITIVE OU NON ?

	Définive	Peut changer	Nsp/Npr*
Bloc québécois	63%	35%	1%
Parti libéral	60%	38%	1%
Parti conservateur	50%	50%	—

* Nsp / Npr = Ne sait pas / N'a pas répondu.

INFOGRAPHIE, LE SOLEIL

Il reste au Bloc des gains possibles sur le PC

GUY BENJAMIN
Le Soleil

QUÉBEC — Le Bloc québécois recueille 36 % des intentions de vote, mais pourrait encore gruger dans les appuis fragiles des conservateurs. C'est ce qui ressort du sondage CROP-TVA-Le Soleil mené entre le 22 et le 26 mai.

Les entrevues menées auprès de 1007 personnes au Québec ont permis de déterminer que le Parti libéral récolte 32 % des intentions de vote. Les conservateurs ont effectué une remontée et reçoivent maintenant l'appui de 28 % de l'électorat. Le sondage met toutefois en lumière la volatilité des appuis, puisque 41 % des

Voir BLOC en A 2 >

AUTRES TEXTES

- Jacques Parizeau Page A 7
- Jean Chrétien Page A 7
- Jean Charest Page A 7
- Alexa McDonough Page A 8
- Preston Manning Page A 10
- Popularité du Pq Page A 10

Les cibles du tabac



Tous les moyens sont bons pour vendre des cigarettes. Dans certains pays, on n'hésite pas à utiliser la Sainte-Vierge et l'enfant Jésus pour convaincre les fumeurs d'acheter du tabac. Rob Cunningham donnait une conférence sur le tabac, à Québec, hier. Détails en page A 11.

QUÉBEC

Hôpitaux

Il y aura quatre hôpitaux à Québec au lieu de six après les compressions.

PAGE A 3

LA MÉTÉO



Maximum 19, Minimum 7

Ensoleillé avec passages nuageux. Demain, ennuagement le matin suivi d'averses. Détails page C 2.

QUÉBEC, 101^e ANNÉE, NO 149
FLORIDE, 1,65 \$ US
MONTREAL, OTTAWA 70¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.
60¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.

HYDRO-QUÉBEC 5 50%*
3 ans • 5 • annuel
MIDLAND WALWYN
652-8011 • Le seul des autres "Blue Chip" inc. • 1-800-463-8317
*Taux sujet à changement sans préavis FCPE

Eau contaminée

CHALK RIVER, Ont. (PC) — Pendant près de 20 ans, le complexe nucléaire de Chalk River, en Ontario, a laissé échapper plus de 4000 litres d'eau radioactive par jour, tous les jours, dans le sol et jusqu'à la rivière Outaouais, sans que les dirigeants du complexe n'en avertissent leurs voisins.

Même si Énergie atomique du Canada a éliminé la source de la fuite en 1995, de l'eau radioactive continue de se répandre à travers le sol contaminé par du tritium et du strontium radioactif, jusque dans la rivière, située à quelques centaines de mètres.

La Commission de contrôle de l'énergie atomique, qui régit la sécurité nucléaire au Canada, a reconnu en décembre dernier que le réacteur de Chalk River avait connu une fuite « modérée ». Elle a aussi affirmé, et maintient toujours, que les eaux de la rivière Outaouais diluent la pollution, et qu'il n'y a aucun danger pour les gens qui boivent cette eau.

Mais Lynn Jones, de la ville voisine de Pembroke, a appris avec consternation, suite à une demande d'accès à l'information, que la fuite a entraîné pendant 20 ans de grandes quantités d'eau radioactive dans la rivière, qui fournit l'eau potable à plusieurs communautés situées en aval.

La fuite initiale s'est produite quand une extension a été construite il y a 20 ans, et qu'un joint entre la section ancienne et la nouvelle a été mal scellé.

ENSEIGNANTS Découvreurs

Suite de la Une

d'embauche. Un prof de français sera remplacé par un prof de français. « Une commission scolaire peut voir cinq de ses dix profs de maths partir. Si le bassin de spécialistes est petit, elle pourra éprouver des difficultés dans son recrutement ».

TROP TÔT

M. Perreault estime qu'il est trop tôt pour avoir un portrait précis des demandes de main-d'œuvre. Les enseignants ont jusqu'en juillet pour se prévaloir des offres de retraite. Les mois d'août et de septembre risquent donc d'être fort occupés pour les directeurs de ressources humaines qui devront affecter les enseignants dans les écoles et procéder, si nécessaire, aux embauches.

À la CS des Découvreurs une quarantaine d'enseignants ont manifesté l'intention de mettre fin à leur carrière. La centaine de personnes de la liste de rappel, dont certains ont 15 ans d'expérience, ont donc espoir de décrocher enfin un poste permanent. À la Commission des écoles catholiques de Québec, 60 enseignants de la liste de rappel sont susceptibles d'avoir leur permanence avec le dé-

part possible d'une centaine de collègues.

Les nouveaux venus, sans expérience, gagneront un salaire annuel d'environ 34 000 \$. Les enseignants sur les listes de rappel touchent en moyenne 38 000 \$. La plupart des gens qui délaisseront l'enseignement en juin ont 17 ans de scolarité et gagnent, au sommet de l'échelle salariale près de 48 000 \$. Avec le départ des plus expérimentés, le gouvernement économisera 42 millions \$.

CHEZ LES CADRES

Les économies seront donc plus réelles chez le personnel cadre, les professionnels et le personnel de soutien dont le gouvernement n'a pas l'obligation de combler les postes devenus vacants. Ce qui est impossible de faire avec les enseignants dont la convention collective prévoit toujours un ratio précis de maître/élèves, selon le niveau d'enseignement et le type d'élèves.

Les départs à la retraite dans le réseau de l'éducation s'effectueront aussi dans un contexte de regroupement de CS. « Les besoins en personnel dans les commissions scolaires sont donc à revoir », souligne M. Perreault.

BLOC Appuis incertains

Suite de la Une

sondés affirment que leur décision d'appuyer un parti ou l'autre peut encore changer. Un sondage CROP, 12 jours avant les élections de 1993, situait à 34 % les électeurs dont la réponse n'était pas définitive.

Les intentions de vote accordées aux conservateurs sont les moins fermes, puisque 50 % de ceux qui disent appuyer le parti de Jean Charest affirment qu'ils pourraient changer d'idée. En contrepartie, 35 % des appuis aux troupes de Gilles Duceppe sont considérés comme volatiles. Chez les libéraux, les appuis sont incertains à 38 %.

M. Claude Gauthier, de la maison de sondage CROP, croit donc que les appuis aux bloquistes et aux conservateurs sont susceptibles de bouger le plus. Son expérience de sondeur lui a permis de constater que « l'échange de votes » se fait surtout entre ces deux partis. Les libéraux font bande à part et ne peuvent pas tellement espérer un vote mou d'un conservateur, et encore moins d'un souverainiste indécis.

L'appui au Bloc québécois est revenu sensiblement à ce qu'il était moins d'une semaine avant le déclenchement des élections, ce qui confirme une certaine remontée après des moments difficiles en campagne électorale. Un sondage CROP, mené entre le 17 et le 22 avril, donnait 35 % des intentions de vote aux troupes de Jean Duceppe, un point de moins que lors du plus récent coup de sonde. Les libéraux ont toutefois perdu cinq points entre les deux consultations publiques, tandis que la remontée des conservateurs est de trois points.

Qu'importe à qui les électeurs accordent leur vote, ils sont convaincus à 66 % que les libéraux de Jean Chrétien remporteront la victoire le 2 juin. Il s'en trouve tout de même 12 % pour croire au couronnement de Jean Charest.

Sur les 1007 entrevues complétées, 457 furent réalisées auprès d'adultes du Montréal métro et 550 ailleurs en province. Les chiffres obtenus tiennent compte de la répartition de 19 % des indécis ou discrets. Un échantillon de cette taille est précis à trois points près, 19 fois sur 20.

MONSIEUR Pas foule

Suite de la Une

Nous avions d'ailleurs tellement hâte de retrouver Monsieur que notre chauffeur, le correspondant du *Globe & Mail* s'est fait prélever une contribution de 115 \$ à l'amélioration du réseau routier et imposé deux points de mauvaise conduite ! Point n'était besoin de nous précipiter d'ailleurs: il n'y avait pas foule à la Librairie Clément Morin de Shawinigan où Monsieur l'auteur autographe. Le gérant avait même l'air un peu déçu de la quarantaine de copies écoulées en une heure à la Plaza de la Mauricie à Shawinigan. Je n'ai pas osé avoir la cruauté de lui rappeler que le livre de Jean Chrétien, lui, s'était beaucoup mieux vendu, il y a dix ans !

LEFFET PARIZEAU

De toute manière, ce n'est pas dans les librairies que l'effet Parizeau se fait sentir, mais sur la campagne électorale et, par contrecoup, sur la saison touristique de la Mauricie. Toutes les chambres d'hôtel de Grand-Mère et de Shawinigan sont déjà réquisitionnées par les journalistes et surtout, par les organisateurs libéraux déjà en train de ramasser les bulletins de vote des personnes âgées et handicapées. [Incidentement, ils se sont fait prendre à ramasser des paquets d'enveloppes dans des résidences de personnes âgées. « Ce qui est nouveau, me dit Claude Rompré, candidat du Bloc contre Jean Chrétien en 1993, c'est que cette clientèle-là nous prévient des mauvais coups de l'adversaire: ils sont donc complices. »]

Les discours-fleuve c'est Jacques Parizeau qui les prononce. De 45 minutes, et sans notes à part ça ! Les grandes foules - de plus de 700 personnes paraît-il hier soir en la salle « Sérénité » (sic !) de la 5^e Avenue à Grand-Mère — c'est Jacques Parizeau qui les attire. Par contraste, hier matin, Gilles Duceppe a attiré deux maigres douzaines de militants à Charlebourg, puis a passé le reste de la journée à visiter des studios de radio et de télévision. La foi qui sou-

lève les militants, c'est encore ce Jacques Parizeau qui la prêchait, hier soir, comme un premier ministre d'ailleurs plutôt que comme un retraité de la politique.

C'est en attendant Gilles Duceppe dire à la télévision, à l'occasion du débat en français, « le rôle du Bloc est de défendre le Québec à Ottawa » que Jacques Parizeau a pris le téléphone, appelé l'organisateur en chef du Bloc, Bob Dufour, et lui a simplement dit: « j'embarque ». Évidemment, quand un tel géant « embarque » dans la charrette des souverainistes, il faut bien qu'il y en ait quelques-uns qui se tassent.

Duceppe en premier lieu est devenu une sorte de vedette américaine de la grande fête de clôture des souverainistes. Lucien Bouchard, le premier ministre tout de même, ne s'y présente que sur la pointe des pieds. Parizeau, lui, c'est le prophète qui attire sur la circonscription de Saint-Maurice et le petit village de Saint-Jean des Piles les grands réseaux de télévision et même quelques correspondants étrangers. « Mardi prochain, le *New York Times* parlera de nous... Si nous gagnons ! » de lancer Yves Duhaime.

VICTOIRE INTERNATIONALE

S'il devait l'emporter en effet, ce serait une victoire de dimension internationale pour Jacques Parizeau. On dira de Monsieur qu'il a rassemblé les souverainistes au moment où cela comptait. Vendredi soir, lors du dernier grand ralliement du Bloc au cégep Ahuntsic de Montréal, on ne pourra empêcher les journalistes d'établir des comparaisons. Jacques Parizeau, par courtoisie pour les vrais chefs du mouvement, sera à l'aéroport de Mirabel, en route vers la Provence. Mais comme il a déjà dit: « Je ne serai jamais très loin. »

Quelle chose me dit que si le Bloc québécois a perdu des plumes dans cette campagne électorale, voire un autre chef, c'est tout le mouvement souverainiste qui a retrouvé un grand leader. Lucien Bouchard — comme Gilles Duceppe déjà — n'est peut-être plus un chef irremplaçable...

NUMÉROS CHANCEUX

6/49

tirage du 28-05-97

2-3-19-32-36-47

(complémentaire)

25

EXTRA

566461

LA QUOTIDIENNE

tirage du 28-05-97

0-9-5

2-9-4-8

BANCO

tirage du 28-05-97

1-2-3-5-12-24-25-30-33-35-38-48-51-

53-54-58-59-60-65-67

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A

La Capitale 3 à 6
Le Québec et le Canada 7 à 14
Le Monde 15

CAHIER B

Questions d'argent 1 à 10
Bourses 4 et 5
Opinions 8 et 9

CAHIER C

Le Monde Magazine 1 et 2
Arts et spectacles 3 à 12
Votre agenda 4
Ce soir à la télé 2
Annonces classées 5 à 9
Décès 9 à 11

CAHIER D SPORTS


André-A. Bellemare 5
Statistiques 2 et 4
Jeux et B.D. 7

SERVICES

Abonnements 686-3344
Annonces classées 686-3311
Carrières et Professions 686-3270
Internet www.lesoleil.com
Promotion 686-3342
Publicité Détaillants 686-3435
Publicité générale 686-3270
Rédaction 686-3394
Renseignements 686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randoin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

LE TRENTE ET UN®



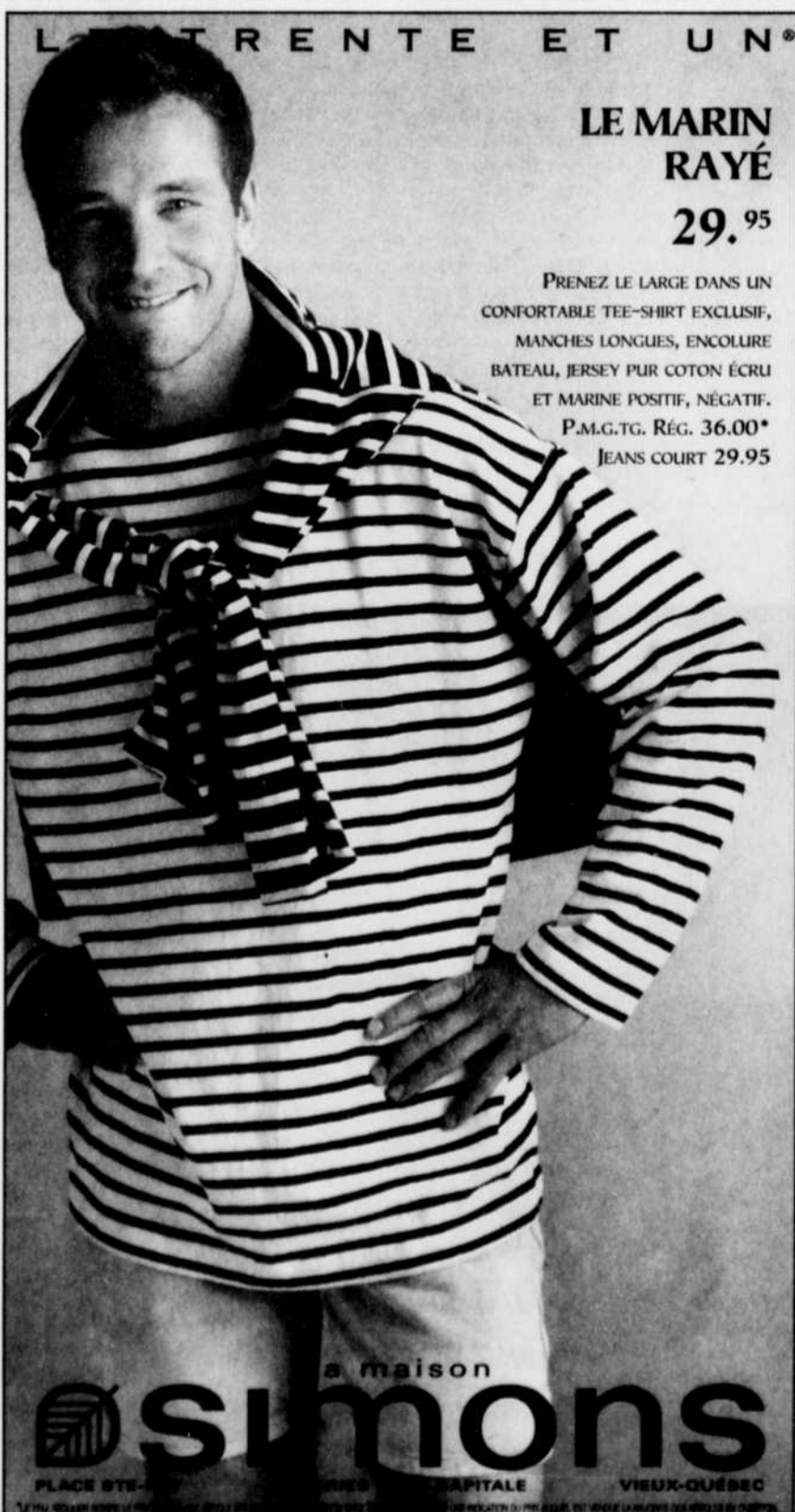
CHAUSSETTES MINI MOTIFS
7.99

L'EXCLUSIVITÉ DU 31, TRICOT LÉGER 65% COTON 35% NYLON, CONFORT EXCEPTIONNEL. CARREAUX ET MOTIFS CACHEMIRE TISSÉS EN CONTRASTE SUR FOND NOIR, CHARBON, MARINE, KAKI, SABLE. TAILLE UNIQUE. RÉG. 12.00*

la maison
simons

PLACE ST-.....
GALERIE.....
CAPITALE.....
VIEUX-QUÉBEC.....

LE TRENTE ET UN®




LE MARIN RAYÉ
29.95

PRENEZ LE LARGE DANS UN CONFORTABLE TEE-SHIRT EXCLUSIF, MANCHES LONGUES, ENCOLURE BATEAU, JERSEY PUR COTON ÉCRU ET MARINE POSITIF, NÉGATIF. P.M.G.T.G. RÉG. 36.00* JEANS COURT 29.95

la maison
simons

PLACE ST-.....
GALERIE.....
CAPITALE.....
VIEUX-QUÉBEC.....

LE TRENTE ET UN®



LAINES FROIDES POIDS PLUME
259.95

LE COMPLET D'ÉTÉ DOUBLE BOUTONNAGE, ÉPAULES SOUPLES. MICRO-CARREAUX EFFET TWEED EN TONS DE SABLE ET NOIR OU EN COLORIS UNIS DE MARINE OU NOIR. 38 à 44. RÉG. 395.00* CHEMISE CHINÉE 49.95, CRAVATE SOIE TISSÉE 49.95

la maison
simons

PLACE ST-.....
GALERIE.....
CAPITALE.....
VIEUX-QUÉBEC.....

Sommet
technologique 97

Le jeudi 29 mai 1997
À la Caserne Dalhousie

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

Un mort et un blessé à Saint-Gilles



L'omission d'un arrêt obligatoire serait à l'origine d'un accident ayant causé une perte de vie et fait un blessé grave, hier, à Saint-Gilles, dans Lotbinière. L'accident est survenu vers 15 h, sur le chemin Rageot. La victime est Jules Demers, âgé de 51 ans, de Saint-Gilles. Les pinces de désincarcération ont dû être employées pour dégager le corps de la victime. Le blessé a été transporté dans un centre hospitalier de Québec.

RIVE-SUD

7,4 M\$ à l'incinérateur

MARC SAINT-PIERRE
Le Soleil

■ LÉVIS — De quoi régler sa gestion des déchets pour 20 ans, la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la Rive-Sud vient de lancer un projet de 7,4 millions \$ pour moderniser son incinérateur.

C'est ce qu'a annoncé le président de la Régie, Jean-Claude Bouchard, à l'occasion d'une conférence de presse, hier.

Un contrat de 5,6 millions \$ a d'ores et déjà été octroyé à la société Tecksol, de Sainte-Foy, pour la modernisation du four et du système d'épuration des gaz de l'incinérateur. C'est-à-dire que d'ici à novembre 1998 elle construira et installera à l'usine du Chemin des Îles de nouveaux équipements plus performants qui la situeront au-delà des exigences du Conseil consultatif des ministres de l'Environnement.

« Cela fait suite à un cheminement de près de cinq années où, en collaboration avec le MEF, nous avons accepté de participer à une évaluation de nos rejets atmosphériques.

Les résultats de nos travaux avaient démontré le respect des normes qui sont actuellement en vigueur. Mais ils avaient aussi démontré que nos équipements actuels ne pouvaient répondre aux exigences du CCME et ceci à plusieurs égards. Il nous incombait donc de prendre les mesures nécessaires », a résumé M. Bouchard.

« Grâce à un travail de collaboration entre le MEF, nos ingénieurs de POLYGE (SNC-Lavalin), nos villes partenaires et les membres du conseil d'administration, nous sommes arrivés à ce projet », a repris le président de la Régie.

« Nous pensons être en avance pour des années », a noté l'ingénieur de POLYGE, Réjean Picard, en faisant allusion à l'amélioration de la capacité de combustion du four et du captage des fumées portée par le projet.

« Au niveau technique, nous serons à la fine pointe de la technologie et nos performances en terme de respect de l'environnement seront d'un standard très élevé », a souligné de son côté le directeur général de la Régie, Alexandre Faber.

Dans son aspect physique, les nouveaux équipements étant installés à l'intérieur du bâtiment actuel, l'incinérateur de la Rive-Sud demeurera à peu près le même si ce n'est que la vieille cheminée sera abattue pour être remplacée par une neuve.

Au chapitre des coûts, il est ressorti des propos de M. Bouchard que la Régie avait jonglé avec d'autres scénarios, explorant notamment l'éventualité de disposer de ses déchets en les expédiant à l'incinérateur de la Communauté urbaine de Québec ou même une éventuelle association avec un dépotier. Celui d'une restauration de l'incinérateur s'est imposé parce que moins onéreux.

Pour les Lévisiens, la restauration de l'incinérateur fera passer la taxe des ordures domestiques de 80 \$-85 \$ à 145 \$-150 \$. À moins qu'elle ne soit maintenue à 120 \$-124 \$ si d'aventure les gouvernements supérieurs se rendent à une demande de subvention représentant quelque 2,4 millions \$.

« Une demande d'aide financière est actuellement à l'étude au ministère des Affaires municipales et nous avons reçu une confirmation de l'admissibilité de notre projet », a conclu M. Bouchard.

PLACE D'YOUVILLE

42 étudiants indignés

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

■ QUÉBEC — Quarante-deux étudiants interpellés au début du mois réclament l'arrêt des procédures judiciaires intentées contre eux et la levée de leurs conditions de remise en liberté. Ils affirment qu'elles sont sans commune mesure avec le crime commis, soit l'occupation pacifique d'une banque pendant une heure.

Silencieux depuis leur action du 3 mai, ces militants ont décidé de réagir au bâillon qu'on leur a imposé après l'occupation d'une succursale de la Banque Nationale, à Québec. Ils avaient voulu protester contre les profits des institutions financières.

Ces derniers jours, ils ont reçu l'appui de plusieurs organisations, dont celui du Syndicat de la fonction publique de Québec. Le président du SFPQ, Serge Roy, sera d'ailleurs présent à la conférence de presse qu'ils doivent tenir ce matin pour exprimer leurs doléances.

Les jeunes ne digèrent pas les conditions que les policiers leur ont imposées avant de les libérer, dix heures après les avoir interpellés.

Ces conditions ont été revues à la baisse une semaine plus tard. « Mais elles demeurent inacceptables », déclare Agnès Louart, une étudiante de la Coalition Y.

« Les accusations n'ont même pas encore été portées et on ne sait pas quand elles le seront. En attendant, on ne peut pas manifester, même pacifiquement », dénonce la jeune femme.

S'ils réclament l'arrêt des procédures judiciaires, c'est aussi pour une question de principe, souligne un autre porte-parole de la coalition.

« Si les forces de l'ordre et le système judiciaire pensent que nous sommes des criminels, c'est qu'ils criminalisent ceux qui veulent davantage de justice et qui font valoir leur point de vue par des actions non violentes », prétend Sébastien Bouchard.

Ce dernier trouve « aberrant » que les « 42 de la Banque Nationale » ne puissent pas se trouver à moins de 100 mètres de la place d'Youville ou de la colline parlementaire. Une interdiction qui prouve que les policiers, malgré leurs bonnes paroles, continuent de les confondre avec les émeutiers de l'an dernier, selon lui.

« On n'a rien à voir avec eux. Les policiers le savent. Ils nous interdisent de vivre dans notre ville à cause de nos idées », croit Sébastien Bouchard.



Une partie du groupe de jeunes en compagnie de leur avocate, M^{me} Claudine Ouellet (à l'extrême gauche).

QUÉBEC

4 hôpitaux au lieu de 6

ROBERT FLEURY
Le Soleil

■ QUÉBEC — Il y aura quatre hôpitaux au lieu de six à Québec. C'est l'hypothèse préférée des directions d'établissements et de la firme CGO. Chose certaine, il n'y en aura plus six.

« C'est impensable de faire la compression de 100 millions \$ dans la région de Québec tout en maintenant les six sites de courte durée actuels. Nous pensons à quatre sites. Il nous reste quelques semaines pour valider cette hypothèse », dit Robert Busilacchi, directeur général du CHUQ. La rencontre des gestionnaires a eu lieu hier.

Le Centre hospitalier universitaire de Québec possède trois « sites », soit l'Hôtel-Dieu, Saint-François-d'Assise et le CHUL. Le CHA en possède deux, soit l'Enfant-Jésus et Saint-Sacrement. L'Institut, un seul, l'hôpital Laval.

Pour la population, il s'agit de six hôpitaux. M. Busilacchi parle de sites plutôt que d'hôpitaux car son établissement ne constitue qu'un seul « hôpital », avec la fusion de ses trois pavillons en un. Mais il joue un peu sur les mots.

« Deux des six sites pourraient être transformés. Cela ne veut pas dire qu'ils seront fermés! Ils peuvent être recyclés. Au moins l'un d'eux en établissement de longue durée pour les personnes âgées. Il y a d'autres besoins aussi. Cela coûte moins cher de recycler un établissement que d'en construire un », explique-t-il aux représentants du SOLEIL et de Radio-Canada, au sortir du conseil d'administration du CHUQ.

Plus tôt, M. Busilacchi avait parlé de quatre à cinq sites devant ses membres. Il avait même évoqué l'hypothèse de trois sites bien que qualifiée de peu probable.

Quels établissements seraient visés? Beaucoup trop tôt pour le dire.

Les paris sont ouverts. M. Busilacchi refuse de préciser sa pensée, affirmant ne pas le savoir, que tout cela dépendra du rapport final de la firme CGO et des décisions qui seront prises.

« Il y a 2000 lits dans la région de Québec en hospitalisation de courte durée. Nous nous entendons pour dire que 1530 seraient suffisants », dit M. Busilacchi.

« Nous avons 100 millions \$ de compressions à réaliser dans la région cette année. On peut prévoir un autre 100 millions \$ pour les deux ou trois prochaines années, soit 200 millions \$ sur trois ans. Le budget des régions-centres va diminuer au profit des régions périphériques », explique le directeur du CHUQ.

« Il n'y aura pas de petites économies », répète-t-il.

Son langage rejoint celui de la Régie de Québec. Il parle de simplifier l'administration, de concentrer les laboratoires, les services. Des cliniques externes vont sortir des hôpitaux.

« Les technologies évoluent, le temps d'hospitalisation diminue, les patients fréquentent davantage les cliniques médicales au lieu des urgences », rappelle M. Busilacchi.

« Nous allons concentrer les soins lourds sur quelques sites et recycler les autres. Nous sommes tous partenaires dans cette démarche et nous devons le faire en maintenant la qualité des soins. Nous allons prendre des décisions même si ce ne sera pas facile. Avec les départs à la retraite, le timing est bon », dit le directeur du CHUQ.

Loranger invité à se mêler de ses affaires

BENOÎT ROUTHIER
Le Soleil

QUÉBEC — Le président du Syndicat professionnel de la police municipale de Québec, M. André Durocher, invite le maire de L'Ancienne-Lorette, M. Émile Loranger, à se mêler de ses affaires!

M. Durocher a en effet fait parvenir une lettre à M. Loranger suite aux déclarations qu'il a faites aux médias depuis qu'il a appris que la Ville de Québec avait accordé une augmentation de 6% sur deux ans à ses policiers. M. Loranger et d'autres maires de la région craignent que cette entente ait des répercussions sur les négociations avec leurs policiers. La Ville de L'Ancienne-Lorette et ses policiers sont en période de négociations pour le renouvellement de la convention collective et un arbitre devra se pencher sur le dossier bientôt.

M. Loranger a de plus demandé au ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, d'empêcher Québec d'accorder cette augmentation à ses policiers.

Le président du syndicat n'a pas pris et sa lettre datée du 26 mai est éloquent. « De toute évidence, vous êtes ou bien un personnage de mauvaise foi ou bien un très grand ignorant de la chose municipale. » M. Durocher explique au maire de L'Ancienne-Lorette que sa crainte que l'arbitre qui sera bientôt saisi du différend entre les policiers de L'Ancienne-Lorette et l'administration municipale soit influencé par les nouveaux salaires des policiers de Québec « démontre votre méconnaissance de la loi ». Suite aux amendements apportés au Code du travail, l'arbitre a maintenant l'obligation de tenir compte de l'équité interne,

soit la rémunération de tous les salariés d'une même ville et par la suite, de celle des salariés des autres villes comparables. Le chef syndical ajoute: « À ce que je sache, et malgré votre ambition, L'Ancienne-Lorette n'est pas comparable à Québec. »

Le dernier paragraphe de la lettre est on ne peut plus clair et incisif: « Je vous invite donc à vous mêler de vos affaires, à négocier des conditions acceptables pour vos policières et policiers et à laisser les intervenants des autres villes s'occuper de leurs affaires. L'Ancienne-Lorette en retirera beaucoup plus et vous cesserez de passer pour un politicien qui compte sur les autres pour régler ses propres problèmes. »

Le maire loretain dit que le contenu de la lettre lui donne raison sur plusieurs points. D'abord les amendements au Code du travail sont survenus après qu'en 1993 L'Ancienne-Lorette fut la seule ville à demander, en commission parlementaire, qu'un arbitre tienne compte des conditions salariales de tous les salariés d'une même ville. Mais le Code dit encore qu'on doit tenir compte des conditions de travail des policiers des villes environnantes. Donc, l'augmentation de 6% accordée par Québec à ses policiers peut influencer un arbitre dans la cause de L'Ancienne-Lorette.

M. Loranger est particulièrement content que M. Durocher dise que L'Ancienne-Lorette n'est pas comparable à Québec. « Je décède de ses propos qu'il reconnaît qu'un policier de L'Ancienne-Lorette ne mérite pas la même rémunération qu'un policier de Québec. C'est extraordinaire, ça fait 14 ans que je répète ça. »

Montréal
Ottawa
Memphrémagog/Champlain
Saguenay/Lac-Saint-Jean
Fleuve Saint-Laurent

Météo nautique / Météo plages

1 900 565-4000
Répondeur : 95 ¢/minute

Maine
Plattsburg
Cape Cod
Atlantic City
Wildwood
Shediac et plus!

Environnement Canada

«La météo à la source»

QUÉBEC

Bouthillier-Gourde:
Pour!

Le député de Marguerite-d'Youville, François Beaulne, n'a pas reconnu son «double» d'un jour, Pierre-Alexis Bouthillier-Gourde, au premier Parlement Écolier de l'histoire du Québec. Et pour cause! La photo qui accompagnait le texte du SOLEIL «De la graine de député», publiée dans l'édition de vendredi, n'était pas celle de l'écolier de Boucherville qui a volé le «show» avec son projet de loi sur les graffitis.



Pierre-Alexis Bouthillier-Gourde

QUÉBEC

Maçon blessé
légèrement

Un maçon de 52 ans a été électrocuté hier midi alors qu'il travaillait au pavillon du Commerce à ExpoCité. L'homme, qui semblait ne souffrir que de blessures légères, a été conduit à l'hôpital de l'Enfant-Jésus pour évaluation. Il retirait des briques d'un mur lorsqu'il a, par inadvertance, touché un embout électrique. Comme toujours en pareil cas, la Commission de santé et sécurité au travail a ouvert une enquête sur les circonstances de l'accident.

CHARLESBOURG



LE SOLEIL, JEAN VALLIÈRES

«À la découverte du monde»

Soixante-trois élèves de l'école Plateau-Escale, à Charlesbourg, présentent depuis mardi une création originale, «À la découverte du monde». Les professeurs de musique et de théâtre Luc Bernard et Pierre Simard ont créé pendant l'année cette comédie présentée mardi, hier et aujourd'hui, jeudi. Une porte-parole de l'école, Mme Karmen Pross, a parlé

d'un beau voyage à travers la littérature, mettant en vedette des dizaines de personnages. Si tout le monde à l'école se réjouit de cette production, une certaine tristesse marque la fin de l'année scolaire puisque l'institution que fréquentent 550 élèves perdra la moitié de sa clientèle en septembre avec l'ouverture d'une nouvelle école dans Lebourgneuf.

SAINT-JEAN

Mauvaise
manoeuvre

Un jeune homme de 18 ans a blessé sa mère alors qu'il reculait une camionnette dans l'entrée du garage familial, hier midi, à Saint-Jean, île d'Orléans. L'accident est survenu au 820, avenue Royale. Selon l'agent Réal Ouellet, de la SQ, la femme guidait son fils lorsque celui-ci a fait une mauvaise manoeuvre. Elle a été blessée aux côtes et aux poignets.

ALMA

Saisie de marijuana

Les policiers de la Sûreté du Québec au Saguenay/Lac-Saint-Jean ont procédé, hier après-midi, au démantèlement d'une serre hydroponique de culture de marijuana, à Saint-Nazaire, une localité sise à proximité d'Alma. Le couple habitant le 109, rue du Cran, a été arrêté et comparaitra aujourd'hui au palais de justice. La marijuana saisie est d'une valeur de 200 000 \$ sur le marché. C.V.

BOISCHATEL

Camions vérifiés

La SQ, qui avait érigé mardi un barrage routier sur la Côte-de-Beaupré pour le contrôle des véhicules lourds, a examiné 276 camions. Quatorze camionneurs ont reçu un constat d'infraction, 112 ont reçu un avis de 48 heures; 12 camions présentaient un défaut majeur, et 31 un défaut mineur.



LE SOLEIL, JEAN MARIE VILLENEUVE
Guy Boulet

FLORALIES DE
QUÉBECPas avant
4 ou 5 ans

MARIE CAUQUETTE
Le Soleil

QUÉBEC — Malgré l'enthousiasme soulevé et 146 963 visiteurs, les prochaines Florales de Québec n'auront pas lieu avant quatre ou cinq ans, la norme dans le milieu, en raison du caractère bénévole de l'événement dont l'organisation repose lourdement sur les épaules de l'entreprise privée.

Il faudra que d'autres bénévoles prennent le relais, indiquait M. Guy Boulet, un horticulteur de Québec qui présidait les Florales 1997 et faisait hier le bilan de l'exposition.

Ouvertes pendant 158,5 heures durant dix jours au Centre des congrès de Québec, les Florales ont vu défiler en moyenne 1000 personnes à l'heure, que ce soit au petit matin blême, de jour, de soir ou de nuit! Il n'y a eu que la menace de 15 centimètres de neige pour freiner l'enthousiasme des gens le dernier jour de l'exposition!

Un événement annuel, comme la foire horticole du printemps à Philadelphie, est rare et repose sur 80 employés permanents, enchaînait M. Boulet. Cela a pris trois ans de préparation dont une année très intense aux nombreux bénévoles qui ont contribué à l'exposition. Ce sont quelques membres très actifs de l'exécutif de la Fédération d'horticulture, qui résident dans la région de Québec, qui ont voulu que la capitale reçoive cette exposition.

L'événement devrait continuer d'avoir lieu au printemps, selon M. Boulet: l'impact est plus grand qu'en été quand tous les jardiniers sont dans leur propre jardin.

REMISE DE CHÈQUES

Les administrateurs distribuèrent aussi des chèques, hier, tirés du surplus de 160 000 \$ resté en caisse. Un premier chèque retournera donc au ministère de l'Agriculture du Québec en vertu d'une entente convenue pour un prêt de 75 000 \$. S'il y avait des surplus, le prêt devait lui être remboursé! Les organisateurs n'ont pas manqué de solliciter publiquement la mansuétude du bailleur de fonds pour qu'il laisse la somme dans un fonds pour la tenue d'autres Florales...

Les 85 000 \$ restants ont été partagés entre la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale, le Centre de recherche en horticulture de l'université Laval, l'Institut de développement horticole et la ville de Québec qui souhaite étudier le dépérissement du tilleul sur son territoire.

M. Boulet a souligné que l'écart important entre les fonds gouvernementaux investis et les recettes indique que l'aide gouvernementale sera encore nécessaire pour d'autres Florales, malgré le succès de foule de l'édition 1997.

Rappelons que le budget était de 455 000 \$. Le ministère fédéral de l'Agriculture a versé une subvention de 200 000 \$ et la Défense nationale a prêté un avion pour le transport des plantes. Le ministère québécois de l'Agriculture a versé pour sa part 25 000 \$ (en plus du prêt de 75 000 \$) et permis la tenue d'un casino qui a amassé 130 000 \$.

PROFITS

Quant à la directrice du Centre des congrès, Mme Francine Dubé, elle notait la notoriété apportée au nouvel édifice par cet événement qui a laissé 250 000 \$ dans ses coffres, soit la moitié des redevances versées par les Florales et des recettes des casse-croûte. L'organisation de l'accueil, la sécurité, l'animation et le nettoyage des lieux ont coûté très cher, disait-elle hier à l'issue de la conférence de presse.

Le problème de signalisation que connaît le Centre des congrès, dont l'entrée se trouve en retrait du boulevard René-Lévesque devrait se régler bientôt. Un cinquième projet a été soumis en ce sens. Les premiers ne plaisaient pas soit à Place Québec, soit au Hilton, soit aux artistes qui ont réalisé l'œuvre placée en façade du centre, etc. «C'est compliqué», notait Mme Dubé.

EN EXCLUSIVITÉ CHEZ TIP TOP



SPÉCIAL FÊTE DES PÈRES: VESTON SPORT DANS UN MÉLANGE DE SOIE ET DE LAINE, 149,99 \$. (RÉG. 200 \$).

ÉCONOMISEZ **25%**

SUR UNE SÉLECTION DE COMPLETS, VESTONS SPORT, CHEMISES HABILLÉES ET CRAVATES.

ÉCONOMISEZ DE **25% À 33%**

SUR TOUS LES VÊTEMENTS SPORT PRINTANIERES.

GAGNEZ LA PARTIE DE GOLF DE VOTRE VIE AU ROYAL ST. ANDREWS EN ÉCOSSE, OU UN ENSEMBLE DE BÂTONS DE GOLF JAZZ FAT CAT FAITS SUR MESURE.

TIP TOP

EN VIGUEUR JUSQU'À LA FÊTE DES PÈRES, LE 15 JUIN.

*applicable sur le prix original. **les détails du concours sont disponibles en magasin.

RÉGIE DES ALCOOLS, DES
COURSES ET DES JEUXMe Bellemarre
veut mettre fin
aux audiences

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

QUÉBEC — Déçu de ne pouvoir interroger à son goût le sergent-détective Pierre Couture sur l'ensemble des faits qu'il avait déjà exposés dans son premier témoignage, le procureur du cabaret Lady Mary-Ann, Me Roger Bellemarre, a mis rapidement une croix sur l'ensemble des questions dont il voulait avoir une réponse et annoncé qu'il déposera, la semaine prochaine, une requête pour mettre fin aux audiences de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

«Lorsque le témoin répondait aux questions des avocats de la Régie, notamment en ce qui concerne la présence de certains individus dans des bars de la région, tout cela était jugé pertinent», mentionnait en substance l'avocat de Mme Johane Dolbec. «Mais quand c'est à notre tour de vouloir traiter des mêmes sujets, il faut nous limiter au Lady Mary-Ann.»

Depuis le début de la semaine, Me Bellemarre affronte sa collègue de la RACJ, Me Elaine Plamondon, sur une liste de documents qu'il veut consulter à la suite du témoignage des policiers appelés par la RACJ. Les deux régisseurs au dossier, Me Anne-Marie Bilodeau et Me Pierre Drouin, ont statué que ces documents ne devaient être reliés qu'au bar de Mme Dolbec pour qu'ils puissent être soumis.

Tant et si bien que l'avocat en a ras le bol et qu'il veut maintenant s'adresser à la cour supérieure pour faire cesser ces audiences. La sortie de Me Bellemarre était d'autant plus prévisible que les deux prochains témoins dont il exige la présence ne sont pas disponibles. Pour sa part, le policier Guy Ouellet est en vacances au Mexique, pour l'autre, le ministre de la Sécurité publique, Robert Perreault, ne peut être contraint de témoigner avant la fin de la session parlementaire.

Me Bellemarre a annoncé qu'il demanderait à une quinzaine de personnes, pour la plupart des employés et des clients du cabaret, de se présenter à la barre si les audiences sont maintenues.

FUNICULAIRE

La solution
temporaire pas
assez sécuritaire

QUÉBEC — Le projet d'un appareil temporaire qui remplacerait le funiculaire de Québec piétine parce que les ingénieurs de la Régie du bâtiment estiment qu'il ne présente pas toutes les garanties requises en terme de sécurité.

Les touristes devront prendre leur mal en patience et faire la navette à pied ou en taxi entre la terrasse Dufferin et la rue du Petit-Champlain pour quelque temps encore. La régie n'a en effet pas autorisé, lundi, le propriétaire du funiculaire, M. Jean-Guy Armstrong, à mettre en place le système temporaire dont il avait soumis les plans la semaine dernière.

La régie ne veut prendre aucun risque concernant la sécurité, si minime soit-il, et attend des précisions supplémentaires qui garantiraient la sécurité de l'appareil proposé, communiquait hier la porte-parole Hélène Chouinard. La régie ne peut déroger de son mandat, ajoutait-elle.

Les plans soumis par la firme Otis, spécialistes en ascenseurs et mandataires de M. Armstrong, contiennent des imprécisions sur certains aspects, selon cette porte-parole. Il était cependant impossible d'obtenir plus de détails sur la nature du ou des problèmes détectés par les experts de la régie.

Des ingénieurs de Otis ont rencontré trois ingénieurs de la régie, lundi, pour revoir l'ensemble des plans et faire le tour de la question. Aucune date n'a été fixée pour une prochaine rencontre.

Il a été impossible, hier, d'obtenir plus d'information de la part du propriétaire et de représentants de la compagnie Otis.

Partis, les Partis partis!!!

Les indécis sont légion. Les sondeurs s'arrachent les poils du nez. Les organisations sont sur les dents. Et moi, modeste observatrice de la scène politique, je constate qu'il n'y a plus, pour l'électeur écœuré des discours ronflants, pour le citoyen dégoûté des mensonges, du chantage, des injures, des mirages, des programmes éculés, il n'y a plus, dis-je, d'autre choix aux partis politiques classiques.

Depuis que le Rhinocéros a enterré sa corne, trouvez-moi une formation capable de canaliser la grogne et l'esprit de dérision des électeurs? L'un des signes incontournables que ça va mal au pays, c'est que les affrontements électoraux ont pris des accents de tragédie. Pendant cette campagne, certains ont même évoqué la menace d'une guerre civile. Wow les moteurs! On se calme! Tant de sérieux, ça devient dangereux pour la vie démocratique.

À l'époque du Rhinocéros, la dérision faisait partie du jeu. Mais la loi électorale a évacué les rieurs en quintuplant en 1993 le dépôt exigé pour se présenter aux élections. Le parti fondé par le regretté écrivain Jacques Ferron s'est alors fait hara-kiri après avoir présenté quelque 2965 candidats en une trentaine d'années.

Il y a bien la clown Lili Weemen, candidate indépendante dans la Beauce. Mais elle est seule. Vous me direz qu'il reste aussi le Parti de la Loi naturelle? Ce n'est pas un parti politique, c'est un club d'adeptes du tape-cul athlétique sur matelas à ressorts. Avez-vous vu la photo publiée dans LE SOLEIL hier. Le photographe a saisi en vol, pendant leur saut qui ne dure qu'une frac-

tion de seconde, une couple de ces oiseaux au rictus figé comme des nageuses synchronisées. L'illusion est presque parfaite.

Ce parti dont les membres ne craignent pas les hémorroïdes est aussi composé d'adeptes du parachutisme électoral qui profitent des largesses de la loi pour s'offrir une campagne de publicité gratuite et attrapper de nouveaux pigeons. Aux élections de 1993, la candidate qui a eu le front de se présenter dans ma circonscription était domiciliée à Boston. En France, où ils s'immiscent aussi dans la vie politique, ils ne sont pas considérés comme un parti, mais comme une secte. Là, on ne rit plus. Ces gens-là sont sérieux.

Devant ce vacuum, j'ai cherché les traces de la dérision disparue dans les archives du journal. Le Parti Rhinocéros qui a le plus marqué cette époque a souvent présenté des candidats connus, des vedettes comme Robert Charlebois, Pascale Bussièrès. Mais qui se souvient de son aile dissidente, le Parti parti, créé par « des électeurs partis lors d'un party ». Le prétexte était alors de conserver les montagnes Rocheuses que les Rhinos avaient promis de raser. Aux élections fédérales de 1972, ce parti présenta deux candidats. J'ai retrouvé quelques perles dans son programme et aussi de quoi vous refiler une devinette. La voici. Le discours d'un membre éminent du Parti parti lors d'une assemblée dans Louis-Hébert fit l'objet d'un long compte-rendu



Ghislaine Rheault
GRheault@lesoleil.com

dans LE SOLEIL. Quelle célébrité le prononça? Je vous donne trois indices: 1 — Cet avocat bien connu est un prodige dans l'art de faire parler de lui. 2 — Ancien péquiste virulent, il a viré capot récemment en devenant non seulement fédéraliste, mais aussi partitien. 3 — Il se teint les cheveux noir corbeau.

Vous avez reconnu bien sûr Guy Bertrand. Il endossait alors le programme d'une formation politique qui proposait la construction d'un barrage sur le Saint-Laurent à la frontière de l'Ontario pour en tirer des redevances et régler du même coup le problème constitutionnel: l'Ontario serait inondée et les Anglais noyés. Le parti suggérait aussi, bien avant Québec 2002, la « reconstruction des Laurentides pour en faire des montagnes aux neiges éternelles ». Le programme promettait un détecteur de mensonges pour le ministre des Affaires municipales du temps et l'imposition du test de l'ivresse pour siéger à la Chambre des communes: un taux de 0,24 serait exigé pour y entrer.

Dans le discours de Guy Bertrand, longuement rapporté par LE SOLEIL, l'avocat déclarait que la machine rouge libérale fonctionnait comme la mafia, que les Québécois étaient embarqués dans une voiture à deux volants, Trudeau tenant celui de gauche, Bourassa celui de droite. « Quand les Québécois réaliseront-ils qu'une voi-

ture avec deux volants et deux conducteurs, ça ne vaut rien pour eux? » demandait-il. Les paroles ne s'envolent pas toujours...

J'ai retrouvé aussi la trace d'un autre groupe tout aussi éphémère, le Parti poétique qui avait présenté trois candidats aux élections provinciales de 1970: deux hommes et une vache. Comme la vache n'était pas majeure, sa candidature fut refusée. La campagne avait été lancée un Vendredi Saint, dans un bar de Québec. Le candidat Jean Lavoie était apparu appuyé sur une béquille, ce symbole des vieux partis politiques. Il avait récité des vers de Rimbaud et distribué des roses.

L'esprit Rhinocéros a fait des petits au fil des ans. Rappelez-vous le parti de l'Éléphant blanc aux dernières élections municipales de Montréal. Mais les Montréalais qui ont préféré un éléphant rose s'en repentent encore. On a connu aussi le Parti citron, le Parti chevreuil, le Parti J'en arrache...

Mais à l'occasion de la présente élection, l'humour, cet indicateur de santé mentale est absent. Tout le monde a le visage long. Le ton amer a pris le dessus. On a vu la hargne se déchaîner. Le champ de la dérision est tellement désert qu'il a même fallu une chaîne de pizzerias pour en récupérer la tradition. Pizzadélic a lancé un programme électoral en guise de publicité, baptisé le Pizz & Love, dont la devise est « Aimons-nous les uns... sur les autres ».

Devant ce vacuum, je dis, vivement un Parti parti. Mais je ne sais pas qui pourrait le diriger. Sûrement pas Guy Bertrand. Converti aux voitures à deux volants, il est devenu bien trop crispé.

Y'a pas d'âge pour ça!



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Deux cent cinquante enfants de six garderies de la haute-ville, accompagnés d'une cinquantaine d'adultes et sous escorte policière, ont manifesté dans les rues de Québec, hier. L'événement entre dans les moyens de pression qu'ont entrepris les propriétaires de garderies privées contre le gouvernement péquiste. Ils ne veulent pas que le réseau des garderies devienne public. Le cortège s'est démembré au parc Jeanne-d'Arc, sur les Plaines d'Abraham.

QUÉBEC

Bisbille chez les débardeurs

PIERRE ASSELIN
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les négociations entre les débardeurs et l'association des arrimeurs de Québec sont au neutre. Le syndicat se retrouve temporairement sans direction depuis que les membres ont voté, en assemblée, pour dissoudre l'exécutif et le comité de surveillance.

Les négociations avaient été interrompues en début d'année quand le Syndicat des débardeurs du port de Québec, qui compte 115 membres, a déposé une demande pour changer d'accréditation.

Le nouveau certificat leur a été accordé à la fin d'avril et les débardeurs sont désormais affiliés au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), qui représente également les débardeurs de Montréal, Sorel et Trois-Rivières.

Normalement les discussions auraient dû reprendre, mais lors d'une assemblée syndicale voilà quelques semaines, les membres ont voté pour dissoudre leur exécutif ainsi qu'un comité de surveillance qui avait été formé pour suivre les négos. Le syndicat a alors demandé à l'employeur une nouvelle suspension des négociations.

Fernand Cléricy, conseiller syndical au SCFP, expliquait hier que la manœuvre vise à établir des bases plus solides pour mener la négociation. L'existence des deux comités serait le résultat d'un manque de confiance entre des groupes à l'intérieur du syndicat et le conseiller syndical croit que ce geste permettra de procéder à l'élection d'un seul groupe d'officiers et de clarifier son mandat pour les négociations.

M. Cléricy croit qu'une nouvelle élection aura lieu très bientôt et que les débardeurs tiendront ensuite une assemblée pour faire le point dans les

négociations, tout ça d'ici une quinzaine de jours, assure-t-il.

Cela fait deux ans et demi que la convention collective des débardeurs de Québec est échue. Les pourparlers avaient d'abord été bloqués par une bisbille du côté patronal.

Les employeurs de Québec voulaient en effet se retirer de l'Association des employeurs maritimes (AEM) pour créer leur propre association qui négocierait localement les conditions de travail. L'AEM était jusque-là l'agent négociateur des employeurs pour plusieurs ports du Québec et des Maritimes. Québec a finalement obtenu gain de cause et c'est l'Association des arrimeurs de Québec qui négocie désormais avec les débardeurs de la Vieille Capitale.

Par ailleurs, les débardeurs du port de Trois-Rivières sont également sans convention depuis deux ans et demi. Il n'y a eu que deux rencontres dans ce dossier, indiquait M. Cléricy. Les syndicats exigent le règlement d'un grief, évalué à 500 000 \$, avant de s'asseoir à la table.

M. Cléricy affirme que le syndicat a obtenu gain de cause devant les tribunaux, mais que l'employeur, Terminaux portuaires du Québec (TPQ), conteste toujours une disposition de la convention. Là encore, selon lui, l'AEM et l'employeur sont à couteaux tirés.

À Montréal, enfin, la convention collective arrive à échéance à la fin de 1997, mais les négociations ne devraient pas débuter avant l'automne.

EAST BROUGHTON Le maire et quatre conseillers accusés de jouer les scabs

IAN BUSSIÈRES
Collaboration spéciale

EAST BROUGHTON — Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) vient de déposer une plainte au tribunal du travail concernant la conduite du maire d'East Broughton Germain Dodier, du secrétaire-trésorier Marc-André Grondin et de quatre conseillers municipaux pour avoir enfreint samedi les dispositions antibrisseurs de grève du Code du travail dans le conflit qui les oppose depuis près de cinq ans à leur quinzaine d'employés municipaux.

Comme l'expliquait hier le conseiller syndical Roger Gravel, le maire et ses quatre acolytes auraient pénétré à l'intérieur de l'aréna Mario-Lessard à bord de la fourgonnette du maire samedi, aux petites heures du matin, pour ensuite se barricader à l'intérieur, masquant toutes les ouvertures et fenêtres par un épais carton.

GRAND MÉNAGE

Ils auraient ensuite entrepris le grand ménage du printemps du centre sportif, dont ils ont balayé et lavé les planchers, astiqué les banquettes et nettoyé les vitres protectrices aux extrémités de la patinoire afin de préparer l'établissement pour les festivités de la Saint-Jean. En agissant de la sorte, le maire Dodier, le secrétaire et les conseillers auraient toutefois exécuté un travail du personnel syndiqué, travail qui avait d'ailleurs été jugé non essentiel dans l'entente intervenue devant le Conseil des services essentiels.

Aux termes de la loi, si le maire, le secrétaire et les conseillers sont déclarés coupables suite à la plainte déposée par le syndicat, ils sont passibles d'une amende pouvant atteindre jusqu'à 1000 \$ par jour par contrevenant. « Nous sommes malheureusement habitués à ce genre de situation loufoque de la part d'une administration municipale qui refuse de reconnaître le syndicat », a déclaré hier M. Gravel.

Ce dernier s'inquiète d'ailleurs du manque de sérieux de la partie patronale dans ce dossier alors que le ministère du Travail vient de nommer un arbitre, M. Gilles Lavoie, pour trancher la question de cette première convention collective. M. Lavoie entendra d'ailleurs les parties les 13 et 20 juin pour ensuite rendre une sentence arbitrale au plus tard à la fin de l'été. Les principaux points en litige dans ce conflit de travail sont la protection de l'emploi, les horaires de travail, les classifications, le REÉR collectif et la reconnaissance syndicale. Les travailleurs sont en grève depuis le 20 septembre.

Ils ont nettoyé de fond en comble le centre sportif

Un chauffard non responsable

QUÉBEC — Le chauffard qui a tué deux personnes au cours d'une folle randonnée à bord de sa camionnette, a été reconnu non responsable de ses actes, pour cause d'aliénation mentale, par le juge André Bilodeau.

Le juge a rendu son jugement sur la base de rapports médicaux. Deux médecins psychiatres en sont venus à la même conclusion: le 15 mars, Pierre Lecompte souffrait de psychose, d'hallucinations, d'idéation suicidaire et d'insomnie. Pierre Lecompte souffrait de maladie psychologique majeure, concluent les deux psychiatres.

Quelques jours avant le drame, Lecompte avait tenté en vain de se faire hospitaliser. Il avait par la suite fait des voyages à Montréal et dans le Bas-du-Fleuve.

Le 15 mars, déçu de ne pas avoir été hospitalisé, Pierre Lecompte a pris le volant de sa camionnette. Filant à haute vitesse sur la rue Saint-Dominique, il a happé à mort, sur le trottoir, M. Charles Dumont. Rendu sur la rue Prince-Édouard, il a frappé une femme de 42 ans qui traversait la rue, M^{me} Jocelyne Gravel. Pierre Lecompte a finalement été arrêté à Limoilou. Il venait de frapper de plein fouet la voiture de deux patrouilleurs.

Reconnu non responsable, Pierre Lecompte ne rentre pas pour autant à la maison. Le juge Bilodeau l'envoie en effet au Centre hospitalier Robert-Giffard, pour une évaluation psychologique. Ce sera à la Commission québécoise d'examen de décider du moment de sa libération de l'hôpital.

EN BREF

Autres accusations contre King

Deux autres personnes, des adultes cette fois, ont porté des accusations contre Shawn King devant le tribunal de la jeunesse. Les événements se seraient déroulés alors que King n'avait que 14 ou 15 ans. Les deux adultes étaient alors âgés de 10 ans. Ces derniers dossiers ont cependant été transférés devant le tribunal de la cour du Québec. Shawn King a aujourd'hui 43 ans. Il a toujours été impliqué dans les loisirs à Shannon. Tout le monde le connaît. Le 11 mai, il a été accusé d'agression sexuelle sur quatre garçons âgés de 11 à 14 ans. Trois jours plus tard, quatre autres garçons portaient plainte contre lui. Au total, Shawn King fait face à 20 accusations portées par 11 victimes. Il doit revenir devant le tribunal le 6 juin. L.L.

Le pouvoir d'achat de plus de 40 magasins

Embellissez votre décor à petit prix



299\$



* Sujet à l'approbation du crédit

LE MEUBLEUR CHRISTIAN GAUDET MEUBLES

820, boul. Charest Ouest, Québec (face à Laval Volkswagen) (418) 681-4200 OUVERT LE DIMANCHE

Lucia

Soldes de printemps
30% à 50%
sur vêtements sélectionnés

BOUTIQUE
Danielle Morali
Place Ste-Foy 656-9141

Pluie de condoms sur Québec

Sécurisexe a aussi son menu d'amour sans capote et sans risque

ALAIN BOUCHARD
Le Soleil

■ QUÉBEC — «Sécurisexe, c'est plus que du condom», dit une pochette de carton jaune qui va inonder Québec à compter de vendredi soir. Mais c'est aussi du condom. Puisque 10 000 capotes seront gratuitement distribuées aux jeunes par Entraide Jeunesse Québec, à l'occasion d'un gigantesque raid anti-MTS qui s'échelonne sur un an.

«Nous voulons convaincre les jeunes de toujours avoir des condoms dans leur poche, expliquent les responsables Marion Cantin et Lise Duchènes. Au nom de l'estime de soi et de l'autre.»

Après dix ans de permanente campagne antisida et de multiples slogans comme *L'amour, ça se protège*, le bilan tombe sec et cru: les jeunes n'utilisent toujours pas le condom. Et en plus, pour le motif principal qu'ils n'en ont soi-disant pas à la portée de la main, affirment-ils. Cela en dépit de toutes ces distributrices qui semblent pourtant proliférer partout!

«Il n'en existe pas tant que vous

croyez, corrige Marion Cantin. Notamment dans les écoles secondaires. Et quant à la pharmacie, les jeunes de maintenant n'y accourent pas avec beaucoup plus d'entrain que ceux d'hier.»

Mais il n'y a pas que ça. Le partenaire du moment est bien trop super pour avoir une maladie vénérienne, croit fermement la jeunesse. C'est même la deuxième raison pour laquelle elle n'utilise pas le condom, indique un sondage sur la foi duquel a été conçue Sécurisexe.

Les autres barrières sont, dans l'ordre: désaccord du partenaire; ivresse du feu de l'action; effet de l'alcool

ou de la drogue; gêne de négocier avec son partenaire; avoir déjà passé un test de MTS; gêne d'acheter le condom; gêne de l'installer; le prix; ne pas savoir où l'acheter.

MASSAGE ET MASTURBATION

«Nous voulons en même temps combattre l'idée que la relation sexuelle doit absolument passer par la pénétration», dit Lise Duchènes, une sexologue attachée à MIELS-Québec.

C'est ainsi que la fameuse pochette jaune Sécurisexe propose un menu d'amour sans risque, avec caresses, baisers, massage et masturbation mutuelle au plat principal. Sécurisexe veut «éviter tout échange de sperme, de sécrétions vaginales et de sang lors d'une relation sexuelle avec ou sans pénétration, ou lors d'une relation orale», dit le texte reproduit en amont des 10 000 condoms qui seront distribués à compter de vendredi soir, avec blitz de lancement à la place d'Youville.

Les jeunes pourront aussi s'en pro-

curer à une distributrice installée au local même d'Entraide Jeunesse Québec, au 571, 3e Avenue, dans le quartier Limoilou. Personne n'est exclu. Mais la couche d'âge visée est celle de 12 à 25 ans.

La grande réussite de la campagne, disent les responsables, serait de tuer la banalisation de l'amour que certains préjugés accablent au condom. «L'amour n'empêche pas le sida, insiste le duo Cantin-Duchènes. Même dans une relation durable, à quel moment doit-on enlever le condom? Après deux mois, trois mois, ou après un test négatif des deux partenaires?»

Leur expérience de l'entraide communautaire démontre aux deux jeunes femmes que plus l'estime de soi est faible, plus le jeune est à risques de toutes sortes. Ce pourquoi la pochette jaune ajoute: «Sécurisexe, c'est plus que du condom, c'est aussi une façon de penser synonyme de: respect, prudence, protection et sécurité.»



LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE
Marion Cantin et Lise Duchènes installent des condoms dans la pochette Sécurisexe.

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le Canada est à l'aube d'un avenir très prometteur, et je veux que les Québécoises et les Québécois en profitent pleinement.

Ce que le Parti libéral propose, c'est une équipe d'expérience et un programme responsable qui met l'accent sur les vraies priorités: bâtir une économie forte pour créer des emplois durables, assurer l'avenir de notre système de santé et préparer notre jeunesse pour les défis du prochain siècle.

Ce que le Parti libéral propose, c'est de continuer à bâtir le Canada ensemble, dans le respect de notre diversité.

Le 2 juin, donnons-nous le pouvoir d'agir ensemble.

Jean Chrétien

Agir. Ensemble.
VOTONS
Libéral

LE QUÉBEC LE CANADA

ÉLECTIONS FÉDÉRALES 1997



Le chef libéral, Jean Chrétien, et sa femme Aline

Pas de réunion des premiers ministres «à la Mulroney»

Chrétien ridiculise la proposition de Manning

JOËL-DENIS BELLAVANCE
Le Soleil

EDMONTON — Jean Chrétien a tourné en dérision hier l'idée de Preston Manning d'organiser, après le scrutin, une réunion des premiers ministres à laquelle lui et Lucien Bouchard seraient invités afin de redéfinir la fédération canadienne.

De passage dans la capitale albertaine, hier, en compagnie du ministre des Finances, Paul Martin, le premier ministre a rejeté du revers de la main cette proposition du chef réformiste visant à régler le problème de l'unité nationale.

«La Constitution n'est pas la préoccupation des gens. Ils veulent que nous continuions à mettre de l'ordre dans les finances et à créer des emplois. Des réunions des premiers ministres à la Mulroney avec tous les experts du gouvernement pour trouver la solution, ce n'est pas notre méthode», a-t-il certifié.

Jean Chrétien a indiqué que Preston Manning était mal placé pour exiger une telle rencontre compte tenu que son parti ne présente qu'une poignée de candidats au Québec et qu'il sont «des poteaux».

Cela dit, Jean Chrétien s'est adjoint les services de son ministre des Finances Paul Martin hier afin de fouetter les troupes libérales en Alberta, où le Parti réformiste domine largement dans les sondages et pourrait y remporter tous les 26 sièges. Aux dernières élections, les réformistes ont fait des ravages dans cette province, en obtenant 22 sièges contre quatre aux libéraux.

Devant quelque 800 partisans à Edmonton, Jean Chrétien n'a pas ménagé ses critiques à l'endroit du Parti réformiste de Preston Manning, la seule véritable cible des attaques des libéraux au cours des derniers jours.

«Notre pays est à la fois fort et fragile. Il puise sa force dans tout ce qui nous unit et tout ce qui nous divise le rend plus fragile. M. Manning rend le Canada plus fragile. Il faut un gouvernement fort implanté dans toutes les régions du Canada», a-t-il soutenu, invitant les électeurs à «faire partie de la solution et non pas du problème».

Paul Martin a de son côté fait de l'oeil aux très conservateurs Albertains en vantant les réalisations des libéraux en matière de réduction du déficit et en soulignant l'influence des députés de cette province au sein du gouvernement Chrétien. «Il y a quatre, nous disions que le Canada était sur le point de frapper un mur d'endettement. Aujourd'hui, nous discutons du moment où nous pourrions réduire les impôts», a déclaré Paul Martin.

En point de presse, le premier ministre Chrétien s'est montré peu inquiet des récents sondages qui indiquent que son parti recule dans les intentions de vote au point où il ne faudrait peut-être pas exclure l'élection d'un gouvernement minoritaire le 2 juin. Le chef libéral se dit confiant de voir son parti obtenir une deuxième majorité de suite au terme du prochain scrutin.

Enfin, Jean Chrétien croit que Michel Gauthier aurait été un adversaire plus redoutable que l'actuel chef du Bloc québécois Gilles Duceppe au cours de cette campagne.

«Je croyais qu'il était meilleur que celui qui est en poste à l'heure actuelle. Mais cela est mon opinion et je n'étais pas pour la leur dire», a-t-il déclaré.

Dans une entrevue accordée au réseau CTV, en fin de journée, Jean Chrétien a admis qu'il consultait encore, à l'occasion, Pierre Elliot Trudeau. Pourtant, le chef libéral avait ridiculisé Jean Charest qui a aussi indiqué qu'il sollicitait les conseils de Brian Mulroney.

Parizeau rejoint Manning

Il est temps que le Canada anglais se donne un premier ministre de son choix

DONALD CHARETTE
LE SOLEIL

GRAND-MÈRE — Il est temps que le Canada anglais se donne un premier ministre de son choix et cesse de compter sur un Québécois qui lui va promettre de remettre le Québec à sa place, a affirmé hier soir Jacques Parizeau, qui participait à une assemblée du Bloc, dans le comté de Shawinigan.

Ils étaient plus de 600, hier soir, pour entendre l'ancien premier ministre dans une salle surchauffée de Grand-Mère dans le comté de Saint-Maurice où une bataille féroce oppose Jean Chrétien et Yves Duhaime.

Les propos de Parizeau rejoignent sensiblement ceux du chef réformiste Preston Manning qui veut mettre fin à la domination des leaders politiques venus du Québec.

«Ça s'est adonné que ça fait 25 ans que le Québec a donné des premiers ministres. Les Canadiens anglais en ont plein les bottes, ça se voit chez M. Manning. Je compatissais avec eux, à leur place, ça fait longtemps que j'aurais fait quelque chose.»

«Le trois quarts de l'électorat est composé d'anglophones qui vivent en dehors du Québec. Si vous n'avez pas une majorité chez eux, vous ne serez jamais premier ministre. C'est du trois pour un. Depuis 25 ans on a des Québécois qui doivent satisfaire l'électorat des neuf autres provinces. Il faut qu'ils donnent des preuves qu'il sont au-dessus de tout soupçon. Quant à l'unité canadienne il faut qu'ils en rajoutent. Il faut qu'ils puissent persuader le Canada anglais d'une chose: «je m'engage à remettre le Québec à sa place, c'est la règle de base».

Il a incité les deux aspirants premiers ministres à se faire élire ailleurs.

«De ces deux hommes-là, nous, on n'a rien à en

faire. S'ils veulent se faire concurrence pour devenir premier ministre du Canada, je leur souhaite la meilleure des chances. Ils auront de la misère avec leurs sièges... bon... M. Chrétien s'est déjà fait élire dans les Maritimes».

M. Parizeau a souligné la surenchère qui prévaut entre le premier ministre Chrétien et Jean Charest. Au sujet de la déclaration du premier ministre qui refuserait de reconnaître les résultats d'un référendum, peu importe la question, M. Parizeau lâche: «je m'excuse, mais bébé s'amuse».

«Celui qui veut rester premier ministre du Canada nous dit: je reconnais vos votes, tant qu'ils sont perdants; vous avez rasé gagner, je vais en Cour suprême voir si votre vote est légal. Je vous dirai plus tard le pourcentage».

Par ailleurs, M. Parizeau s'est amusé aux dépens du chef conservateur Jean Charest.

«Ça m'a intrigué. Il est beau, il est frisé. À part ça, il pogne. J'étais jaloux. Je ne suis pas plus beau qu'il faut, je n'ai jamais frisé et ça fait 30 ans que les journalistes me disent que je ne pogne pas».

Une fois cet échange de civilités terminé, l'ex-premier ministre a pourfendu le programme conservateur en matière d'éducation qui, dit-il, propose un envahissement sans précédent de ce qui constitue le creuset de la nation.

«Ces bougres-là veulent acheter la direction du système», de maugréer M. Parizeau, accueilli en héros de la souveraineté.

Il a conclu en mentionnant que la défaite du premier ministre aurait une valeur symbolique et que «peu de chose aurait un retentissement aussi grand».

De son côté le candidat Yves Duhaime a dit aux gens de Saint-Maurice qu'ils feraient parler d'eux dans le *New York Times* et jusqu'au Japon en battant Chrétien.

«À leur place, ça fait longtemps que j'aurais fait quelque chose.»

INTÉGRITÉ TERRITORIALE

Protégée par la Constitution

Duceppe cite la loi 1 sur la souveraineté

JULES RICHER
Presse canadienne

QUÉBEC — Advenant la souveraineté, l'intégrité territoriale du Québec sera protégée par la Constitution canadienne, a affirmé hier le chef bloquiste Gilles Duceppe.

«Voilà un peuple qui existe, le peuple québécois, avec un territoire reconnu, garanti par la Constitution», a-t-il déclaré sur les ondes de TVA, alors qu'il soutenait que la partition du Québec ne pourra pas se réaliser une fois la souveraineté déclarée.

En point de presse, il a justifié cette déclaration à prime abord surprenante en évoquant le contenu du projet de loi 1 sur la souveraineté, adopté avant le référendum de 1995. «On (y) précise bien que les lois canadiennes s'appliquent dans le nouveau pays jusqu'à temps qu'elles soient modifiées par un Québec souverain», a-t-il dit.

La Constitution prévoit, en effet, que le tracé des frontières provinciales ne peut être modifié sans le consentement des provinces.

Selon M. Duceppe, il n'y a rien de contradictoire pour un souverainiste d'invoquer la Constitution canadienne pour s'opposer à la partition du Québec. «On n'accepte pas la légitimité de cette Constitution parce que les droits du Québec ont été réduits par le rapatriement de 1982. Cela ne signifie pas que sur les points où on est d'accord, par exemple sur les frontières, qu'on ne la reconnaît pas.»

Il a continué à se défendre en rappelant que le gouvernement péquiste ne s'était pas privé de demander cette année au fédéral d'apporter certaines modifica-

tions constitutionnelles sur l'éducation. «C'est la même chose, par exemple, au niveau des commissions scolaires linguistiques. On vit actuellement à l'intérieur du Canada, il y a des droits qui sont là.»

En entrevue à l'antenne de RDI, M. Duceppe a précisé que sa position n'avait rien de neuf. «On en a discuté abondamment à la commission Bélanger-Campeau, sur les mêmes bases que celles que j'ai exprimées cet après-midi», a-t-il expliqué.

En outre, il a rappelé que le premier ministre Robert Bourassa avait affirmé en 1991 que l'intégrité du territoire du Québec serait maintenue, peu importe l'avenir. Pour justifier ses propos, il avait invoqué la Constitution.

LA MARI

Par ailleurs, même s'il avoue qu'il a déjà fumé de la marijuana, le chef bloquiste Gilles Duceppe n'est pas chaud à l'idée de légaliser l'usage des drogues douces. «Je mentirais si je disais que je ne l'ai pas fait. (Dans) la génération de la fin des années 60, début des années 70, à peu près tout le monde a goûté à cela», a-t-il expliqué.

M. Duceppe a expliqué qu'il avait passablement réfléchi à la possibilité d'en décriminaliser l'usage. «C'est une question dont j'ai discutée avec des criminologues, des travailleurs de rue, des groupes de jeunes, des gens qui s'occupent de maisons de jeunes (...) avec des policiers également, et je vous dirai franchement que mon idée n'est pas faite sur ça.»

Il a ajouté qu'il était «loin d'être convaincu que c'est la bonne solution». Toutefois, il note que l'«approche répressive» n'a pas donné davantage de résultats et qu'elle a coûté des milliards de dollars.



Jean Charest à Toronto

À l'assaut de l'Ontario

Charest courtise les électeurs ontariens

ORILLIA, Ont. (PC) — En campagne dans le sud de l'Ontario, le chef conservateur Jean Charest a lancé hier qu'il était «enfin arrivé au centre de l'univers».

La plaisanterie cache cependant un fond de vérité, puisque la populeuse province de l'Ontario, d'où proviendront 103 des 301 députés fédéraux élus lundi, est en effet le centre politique de l'actuelle campagne électorale.

Tout indique que les libéraux balayeront une fois de plus la province où ils ont remporté 99 circonscriptions en 1993. Mais cela n'empêche pas Jean Charest et le leader réformiste Preston Manning d'y aller de leurs plus beaux efforts.

M. Charest passera la majeure partie de la dernière semaine de campagne à courtiser les électeurs ontariens, tandis que M. Manning devrait y arriver aujourd'hui, pour y passer au moins trois jours.

L'Ontario a le pouvoir d'assurer ou de briser la majorité libérale, elle peut fournir une tête de pont aux réformistes à l'est des Prairies, et elle peut aussi faire des conservateurs l'Opposition officielle.

La bataille entre les réformistes et les conservateurs se poursuit à pleine vapeur en Ontario. Que cela se traduise ou non par des votes, le 2 juin, il reste que les électeurs sont à l'écoute.

Ainsi, au cours d'un bref arrêt à l'extérieur d'un restaurant, M. Charest a attiré des passants qui ont semblé l'écouter d'une oreille sympathique.

«Je veux qu'il (Charest) soit chef de l'opposition, a ainsi affirmé Penny Parl Eccles, une administratrice à la retraite qui dit avoir appuyé toute sa vie le Nouveau Parti démocratique. Les libéraux exercent le pouvoir de façon arrogante. Cela me brise le cœur de ne pas voter NPD dans mon comté, mais c'est un vote stratégique.»

Un autre électeur se disait déchiré entre les libéraux et les conservateurs. Le Parti réformiste n'est pas une option, déclarait ce vendeur. «C'est facile de critiquer, mais mettez-vous en position de gouverner et c'est beaucoup plus difficile.»

Il admet consulter encore Pierre Trudeau

Reform et PC se font la lutte dans ce bastion libéral



Gilles Duceppe à Musique Plus

ÉLECTIONS FÉDÉRALES 1997

Le NPD face au scepticisme

Alexa McDonough s'efforce encore d'imposer sa plate-forme électorale

■ VANCOUVER (PC) — La chef du Nouveau Parti démocratique Alexa McDonough a défendu la crédibilité de sa plate-forme électorale, hier, alors qu'elle s'efforçait encore une fois de réorienter la campagne électorale sur des problèmes concrets comme l'emploi et la santé.

Au cours de nombreuses entrevues à travers le pays, Mme McDonough a dû affronter un certain scepticisme quant à la viabilité de cette plate-forme.

Plusieurs observateurs politiques y ont vu des propositions désuètes reflétant l'esprit interventionniste des années 70, mais inadaptées aux années 90.

Nos propositions sont tout à fait responsables, a affirmé Mme McDonough en conférence de presse. Elle ajoutait que le document avait reçu l'appui d'économistes réputés.

Le NPD propose notamment d'équilibrer le budget fédéral d'ici l'an 2000, d'injecter 19 milliards \$ de plus, par an, dans les programmes sociaux, de percevoir des impôts plus élevés au-

près des entreprises, et de réduire le chômage à 5%.

À ceux qui disent que ce programme est une des raisons pour lesquelles la campagne néo-démocrate n'attire pas les électeurs, Mme McDonough réplique que des sondages internes du parti lui démontrent que son parti gagne en popularité à mesure qu'on se rapproche du dernier sprint de la campagne électorale.

PERCÉES

Mme McDonough semble avoir abandonné l'idée de faire élire un nombre record de candidats à Ottawa, mais demeure confiante de faire des per-

cées dans des comtés qui n'ont jamais élu de néo-démocrate.

La popularité du parti stagne dans les sondages d'opinion, qui lui accordent 12% des intentions de vote à l'échelle nationale.

En campagne hier dans ce château fort réformiste qu'est la Colombie-Britannique, Mme McDonough a reproché au parti de Preston Manning de demeurer silencieux sur les questions des soins de santé, de l'emploi et de l'éducation.

« Ils s'efforcent toujours d'exploiter les craintes et les anxiétés des gens. (...) Ils se régalaient de la misère et de l'insécurité des gens », a-t-elle affirmé.



Alexa McDonough veut réorienter la campagne vers du concret



La banque au bout des doigts.

Royal DIRECT
Services
bancaires
sur PC

AVEC LE LOGICIEL
L'Argentier*

L'utilisation des Services bancaires sur PC Royal Direct nécessite un PC avec Windows 3.1 ou plus avec une mémoire vive d'au moins 8 Mo, 21 Mo d'espace libre sur l'unité de disque dur, un écran couleur VGA et un modem de 9600 bauds. Une imprimante n'est pas essentielle mais recommandée. * Marques déposées de la Banque Royale du Canada. ** Marque de commerce de la Banque Royale du Canada. * Banque Royale du Canada, licenciée de cette marque. † Des frais de retrait habituels peuvent s'appliquer aux paiements de factures et aux versements. Windows est une marque de commerce de Microsoft Corporation.

Un forfait tout simple pour votre planification financière et toutes vos opérations bancaires.

Gérez vos opérations bancaires
de tous les jours.

Imaginez la commodité! Vous mettez votre ordinateur en marche, vous vous reliez à la banque, puis vérifiez vos comptes, payez quelques factures, faites passer de l'argent d'un compte à un autre, créez un budget, retracez vos dépenses.

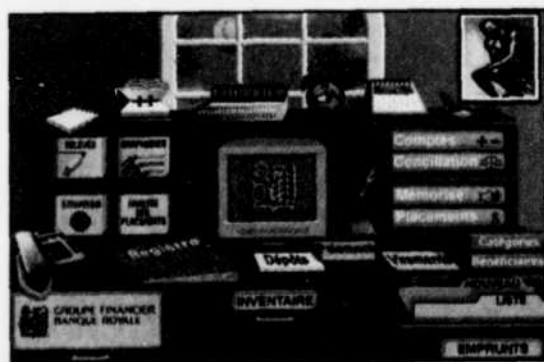
Tout cela à l'aide des Services bancaires sur

PC Royal Direct®. Vous avez seulement besoin d'un ordinateur et d'une Carte-client de la Banque Royale ou du Trust Royal.

Essai
GRATUIT
de 3 mois

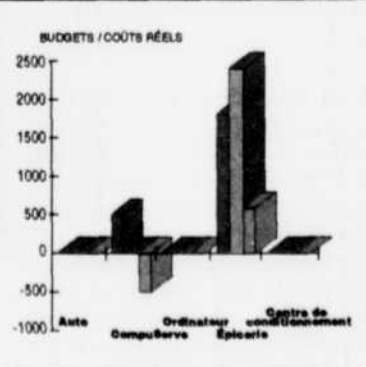
Gérez votre planification financière.

Les Services bancaires sur PC Royal Direct comprennent L'Argentier®, notre logiciel intégré de planification financière entièrement relié à vos comptes bancaires. Chaque fois que vous utilisez les Services bancaires sur PC Royal Direct et le logiciel L'Argentier, vous pouvez accéder à la banque, télécharger les dernières opérations sur vos comptes, mettre à jour et concilier votre chéquier, votre budget et vos comptes. Vous pouvez également obtenir des conseils financiers à l'écran et communiquer par courrier électronique avec les spécialistes des sociétés membres du Groupe Financier Banque Royale.



Des outils faciles à utiliser pour vos opérations bancaires et votre planification financière.

Gérez vos finances à l'aide
de tableaux et de graphiques 3-D.



La gestion de votre avenir.

Appelez au 1-800 ROYAL™ 5-5 (1 800 769-2555) sans plus tarder et faites l'essai des Services bancaires sur PC Royal Direct GRATUITEMENT pendant trois mois.

À l'adhésion, vous recevrez également :

- Un logiciel GRATUIT (valeur de 29,95 \$) et l'activation GRATUITE (valeur de 9,95 \$)
- Les Services bancaires sur Internet et téléphoniques Royal Direct GRATUITS

Adhérez en appelant : 1-800 ROYAL 5-5

(1 800 769-2555) ou visitez notre site web, www.royalbank.com Ces services sont aussi offerts aux PME



GRUPE FINANCIER
BANQUE ROYALE

ÉLECTIONS FÉDÉRALES 1997

EN BREF

Gagnon pointé du doigt

Les dirigeants de la Fédération des pêcheurs semi-hauturiers du Québec estiment que le candidat libéral de la circonscription de Bonaventure/Gaspé/Îles-de-la-Madeleine/Pabok, Patrick Gagnon, s'est attaqué à ce groupe en disant il y a une semaine que la pêche était dominée par peu de personnes et que les ressources devaient être mieux distribuées entre pêcheurs semi-hauturiers et pêcheurs côtiers. La directrice de la Fédération, Gabrielle Landry, rappelle que le crabe et la crevette font déjà l'objet de partage. L'appui inconditionnel de Patrick Gagnon pour la création d'une zone côtière en Gaspésie signifierait de plus la fin des activités pour plusieurs pêcheurs semi-hauturiers et le renvoi de nombreux travailleurs d'usine, estime la fédération. G.G.

V-L B appuie le Bloc

L'auteur et écrivain Victor-Lévy Beaulieu appuie officiellement M. Paul Crête, le candidat bloquiste dans la circonscription de Kamouraska/Rivière-du-Loup/Témiscouata/Les Basques. «J'ai eu l'occasion de connaître M. Crête alors que nous siégeons ensemble au sein de la commission portant sur l'avenir du Québec. Je crois à l'indépendance depuis mon tout jeune âge et je persiste à croire que l'avenir du Québec passe par la souveraineté. Avant d'être écrivain et intellectuel, je suis d'abord un citoyen qui a le droit à ses opinions et je n'ai pas peur de mes convictions». M. Beaulieu considère que le discours des fédéralistes est le même depuis 20 ans. «Chacun patine et change son fusil d'épaule quand bon lui semble, mais ça ne donne jamais rien pour nous.» Pour sa part, M. Crête affirme que le Bloc est le seul parti qui représentera convenablement le Québec à Ottawa. M.L.

Bouchard reste optimiste
L'opposition officielle à la portée du Bloc

QUÉBEC — Le premier ministre Lucien Bouchard n'écarte toujours pas la possibilité que le Bloc québécois conserve son rôle d'opposition officielle à Ottawa, au détriment du Reform Party.

Hier, avant son entrée au caucus des députés du Parti québécois, M. Bouchard s'est réjoui des derniers sondages. Les plus récents donnent maintenant, au Québec, la tête au Bloc dans les intentions de vote. Ils laissent entendre que le Parti conservateur vogue vers une autre déroute.

Faisant allusion «à la réflexion plus intensive» qu'il décèle chez les électeurs, M. Bouchard soutient «que les Québécois sont en droit de se demander s'ils doivent laisser le Reform occuper le siège d'opposition officielle. Ce qui veut dire qu'ils doivent porter massivement leur vote sur le Bloc québécois s'ils veulent se donner une opposition

pro-québécoise, qui ne sera certainement pas consacré à un combat contre le Québec.» Ce serait le cas avec le Reform, a-t-il dit.

M. Bouchard n'a cependant voulu commenter d'aucune façon l'attitude qu'il pourrait adopter si le chef réformiste, Preston Manning, accède à ce poste, une hypothèse aussi soutenue par les sondages. «Nous verrons quelle réalité prévaudra au lendemain des élections», a-t-il laissé entendre.

Le premier ministre Bouchard ne semble plus redouter que le Parti conservateur n'effectue une percée. «Les Québécois qui regardent tout cela savent que les conservateurs ne peuvent absolument pas former l'opposition. Au contraire, certains leur prédisent un très petit nombre de sièges, en cherchant même les comités où ils peuvent l'emporter.» M.C.

Currieux?

Le seul réseau
de SCP numériques
d'un océan à l'autre

courrier
électronique

identification
d'appel

téléavertisseur
numérique

durée
prolongée de la pile

tarification
à la seconde

Alors rangez ce journal
et venez vite nous voir!
Jusqu'à dimanche,
nous vous faisons
découvrir cette technologie
révolutionnaire!



Ce qui se fait de mieux en Services de communications personnelles numériques (SCP), nous l'avons! Et jusqu'à dimanche, cette technologie révolutionnaire qui vous permet de faire mille et une affaires vous sera expliquée dans les moindres détails. Vous verrez qu'il s'agit du téléphone que vous recherchez depuis des mois! Et seule Cantel^{MD} AT&T^{MC} vous fait profiter de la plus récente percée en télécommunication sans fil grâce à cette offre unique :

Jusqu'à dimanche, tous ces services sont

GRATUITS!

- Identification d'appel • Boîte vocale
- Affichage de l'appel en attente • Tarification à la seconde • Durée prolongée de la pile

En vous abonnant à l'un des forfaits admissibles Cantel AT&T. Téléphone non compris.

CANTEL 

La nouvelle façon de parler affaires

Procurez-vous les SCP numériques à ces adresses



QUÉBEC
2700, rue Jean-Ferrin
Bur. 101
(418) 843-0000
Place Fleur-de-lys
(418) 649-9097

CHICOUTIMI
1021, boul. de l'Université E.
(418) 690-0535
Place du Royaume
(418) 690-3155

LÉVIS
126, boul. du Président-Kennedy
(418) 838-9844
Galeries Chagnon
(418) 835-5338

STE-FOY
2095, boul. Charest O.
Bur. 109
(418) 684-8884
3062, boul. des Quatre-Bourgeois
(418) 651-1423

Place Laurier
(418) 659-2132
Place Ste-Foy
(418) 651-3700

Dans les magasins participants :

CANTEL express
chez
RadioShack

LA CABINE
TELEPHONIQUE

ADVENTURE
ELECTRONICS

FUTURE SHOP
UNIVERSITY DE L'ELECTRONIQUE

CELLULAND

CANTEL AGENT
AGRÉÉ

LIBERTÉ ÉLECTRONIQUE
1007, rue Fontaine, St-Jean-Christophe
(418) 839-4328

COMMUNICATION SPECTROCOM
99, boul. Bois-Francs S., Victoriaville
(819) 752-6935

RDS RADIO
557, rue des Érables
Cap-de-la-Madeleine
(819) 379-2223

POSTNET COMMUNICATIONS
2600, boul. Laurier

Ste-Foy (Place de la Cité)
(418) 657-2483

8255, boul. Henri-Bourassa
Charlesbourg
(418) 627-1793

Appels interurbains, service de déplacement et taxes applicables en sus. Entente à période fixe et frais de réclamation anticipée, de mise en service et d'accès au système exigibles. Cette offre spéciale s'applique aux forfaits Cantel AT&T d'une période de trois ans seulement et prend fin le 30 juin 1997. ©Rogers Cantel Inc.™ AT&T Corp. Utilisé sous licence.

ÉLECTIONS FÉDÉRALES 1997



Le chef du parti Réformiste Preston Manning, accompagné de sa femme Sandra, était de passage à Edmonton, hier.

Manning tente de séduire les néo-démocrates « traditionnels »

■ SASKATOON (PC) — Les partisans du Nouveau Parti démocratique en Saskatchewan devraient changer d'allégeance et voter plutôt pour le Parti réformiste, propose Preston Manning, parce que ce parti partage de nombreuses idées avec l'ancêtre du NPD, le CCF.

Le CCF, ou Cooperative Commonwealth Federation, a pris le pouvoir en Saskatchewan en 1944. Son chef, Tommy Douglas, qui fut premier ministre de cette province pendant 17 ans, a ensuite été à la tête des néo-démocrates fédéraux.

Ceux qui ont voté pour le parti de Tommy Douglas devraient réaliser que le Parti réformiste a beaucoup en commun avec le CCF des débuts, a affirmé le chef réformiste, hier. « Le vieux CCF avait beaucoup de ces mécanismes dont nous parlons, comme une grande foi dans les référendums, ils avaient en fait un mécanisme interne de rappel (des députés), et ils croyaient à des votes libres. Ces vieilles traditions démocratiques ont des racines qui sont plus vieilles que le Parti réformiste et nous espérons mettre l'accent là-dessus, nous espérons que cela exercera un attrait sur ces électeurs. »

Le NPD détient actuellement cinq circonscriptions en Saskatchewan, les libéraux, cinq et les réformistes, quatre. Pour autant, M. Manning n'a pas été tendre envers les néo-démocrates modernes. Il a même attribué au NPD fédéral la responsabilité de l'érosion des programmes sociaux, bien qu'il ne forme pas le gouvernement.

« Même si le NPD n'a jamais détenu le pouvoir au fédéral, ils étaient toujours là dans les allées, quand les conservateurs ou les libéraux étaient au pouvoir, à leur dire de dépenser encore et encore. »

« Le résultat, à notre point de vue, a été cette dette massive qui va saper encore davantage les programmes sociaux, plus que tout ce qui a été proposé par n'importe quel adepte de politiques fiscales conservatrices. »

Plus tôt hier, M. Manning a eu quelques mots élogieux à l'endroit du premier ministre conservateur albertain, Ralph Klein, un partisan avoué du leader conservateur Jean Charest, pour la façon dont il a transformé un déficit de 3 milliards \$ en un surplus de 2,25 milliards \$ en quatre ans.

« Quelles que soient nos divergences avec M. Klein, il est le premier premier ministre au Canada à avoir équilibré un budget (...) Cette province jouit maintenant du plus faible taux d'imposition de toutes les provinces. C'est la raison pour laquelle la création d'emplois est plus forte ici et je veux lui rendre hommage pour cela aussi. »

L'allègement du fardeau fiscal constitue un élément de premier plan de la plate-forme électorale de M. Manning.

Des éloges pour le premier ministre Ralph Klein

EN BREF

Manning fait le jeu des souverainistes

Le chef réformiste Preston Manning fait le jeu des souverainistes en attaquant les politiciens d'origine québécoise, soutient l'ex-premier ministre Joe Clark. À titre d'Albertain, M. Clark s'est dit hier personnellement vexé par les allégations de M. Manning. « Je pense que la plupart des Albertains auraient été absolument choqués si mes origines m'avaient empêché de devenir premier ministre en 1979 », a-t-il déclaré à l'occasion d'une activité de levée de fond pour un candidat conservateur local. Joe Clark faisait allusion à une publicité du Parti réformiste qui professe que le débat national a été dominé par des politiciens québécois, qui l'auraient également mal géré. Il a ajouté que le premier ministre Lucien Bouchard et le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, allaient se régaler de la campagne anti-Québec de Manning.

Crosbie n'aime pas les francophones

John Crosbie, un ancien ministre conservateur, n'aime pas les francophones. C'est ce qu'il a déclaré récemment, apparemment sur le ton de la plaisanterie. Participant à un rassemblement, dimanche, en Nouvelle-Écosse, à l'appui du candidat conservateur Peter MackKay, M. Crosbie a affirmé que le chef conservateur Jean Charest était le seul leader fédéral capable de garder le Canada uni. « Je ne dis pas que je suis quelqu'un qui aime les francophones, bien que j'aie constaté qu'il y en avait un ou deux que je pourrais aimer, a-t-il déclaré. Mais dans l'ensemble, je m'en moque (« I don't care for them »). » La remarque s'insérait dans un discours parsemé d'attaques cinglantes contre les libéraux, les néo-démocrates et les réformistes.

SONDAGE CROP-TVA-LE SOLEIL

Charest recueille la faveur populaire, mais pas son parti

Le PC au 3e rang dans les intentions de vote

GUY BENJAMIN
Le Soleil

■ QUÉBEC — Jean Charest est le chef politique le plus apprécié au Québec dans la présente campagne électorale. Son parti vient pourtant au troisième rang dans les intentions de vote, avec un appui de 28 %.

Le sondage CROP-TVA-LE SOLEIL, mené entre le 22 et le 26 mai, confirme la grande popularité du chef du Parti conservateur, sans pourtant lui amener des votes. Le sondage met en lumière le fait que le chef du parti est un élément qui compte à seulement 24 % dans les facteurs influençant le vote.

L'analyse des réponses des 1007 personnes sondées donne à Jean Charest un score de 47 % comme étant le chef qui a mené la meilleure campagne électorale. Jean Chrétien vient au deuxième rang alors que seulement 14 % des électeurs trouvent qu'il a mené la meilleure campagne. Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, recueille un maigre 8 % à ce chapitre. Il s'en trouve 12 % pour considérer qu'aucun des chefs n'a mené une bonne campagne.

Jean Charest est celui qui arrive aus-

si en tête de liste comme étant le chef le plus apte à défendre les intérêts du Québec à Ottawa, avec une note de 33 %. Gilles Duceppe se classe deuxième à 26 %. À titre de comparaison, un sondage mené un mois avant l'élection de 1993 plaçait Lucien Bouchard, alors chef du Bloc, comme le meilleur leader pour défendre le Québec à Ottawa, avec 42 % des appuis. Jean Chrétien était alors à 14 %, alors qu'il se situe maintenant à 17 %.

Toujours la première place pour Jean Charest au chapitre du chef qui se rapproche le plus de la conception des voteurs pour l'avenir du Québec et du Canada. Le chef du Parti conservateur recueille 36 % des appuis, contre 19 % pour Jean Chrétien et 18 % pour le chef du Bloc.

Les votes ne suivent pas toutefois, parce que le facteur parti-programme est celui qui influence le plus le vote, disent 43 % des sondés. Le chef du parti est le deuxième élément qui peut influencer le vote, à 24 %, alors que le candidat local n'a pas beaucoup d'importance, pesant pour seulement 18 % dans la balance.

L'AVENIR DU QUÉBEC

Une majorité de répondants au sondage, 39 %, croit que le Québec devrait demeurer une province canadienne mais obtenir plus de pouvoirs. Ils sont 21 % à dire que le Québec devrait demeurer une province canadienne avec les mêmes pouvoirs qu'actuellement. L'idée d'un Québec souverain, complètement indépendant du reste du Canada recueille l'appui de seulement 9 % des personnes sondées. Ils sont 27 % à voir l'avenir du Québec comme un pays souverain qui conserverait une association économique avec le reste du Canada.

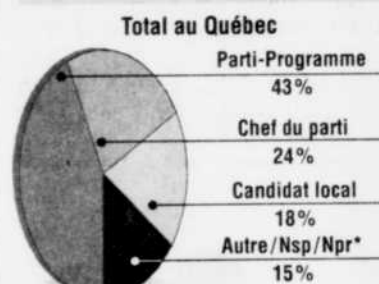
Les deux derniers énoncés, un Québec complètement indépendant et un Québec souverain associé au Canada, recueillent un total de 38 % des ap-

Une majorité croit que le Québec doit rester dans le Canada

SONDAGE CROP / TVA / LE SOLEIL

FACTEUR INFLUENÇANT LE PLUS LE VOTE

QUESTION
Lequel des facteurs suivants influencera le plus votre décision de voter pour un parti plutôt que pour un autre lors de cette élection ?



* Nsp / Npr = Ne sait pas / N'a pas répondu.

INFOGRAPHIE LE SOLEIL



La désormais célèbre altercation entre Bill Clennett et Jean Chrétien.

Le vote des pauvres au Bloc ou au NPD

MONTRÉAL — Seuls le Bloc québécois et le NPD méritent l'attention des plus démunis. Jean Chrétien, lui, a déjà montré qu'il préfère s'attaquer aux chômeurs plutôt qu'au chômage.

Celui qui porte ce jugement est le militant Bill Clennett, devenu un symbole de la lutte des plus démunis contre les compressions des gouvernements. M. Clennett est celui qui avait été empoigné au cou par le premier ministre Jean Chrétien lors d'une manifestation. Encore aujourd'hui, M. Clennett estime que ce geste démontre que le gouvernement Chrétien « s'attaque aux chômeurs plutôt qu'au chômage, aux pauvres plutôt qu'à la pauvreté ».

La Coalition nationale sur l'aide sociale, dont M. Clennett est l'un des porte-parole, a « scruté à la loupe » les programmes des partis politiques, pour en conclure que seuls le Bloc québécois et le NPD valent la peine qu'on s'y attarde. La coalition ne va toutefois pas jusqu'à recommander de voter pour un de ces deux partis. Seuls le NPD et le Bloc québécois ont des engagements crédibles envers les démunis, notamment pour rendre plus équitable le programme d'assurance-emploi. Les Partis conservateur et libéral sont mis dans le même sac. Les conservateurs, lorsqu'ils étaient au pouvoir ont commencé à sabrer dans l'assurance-chômage, note la coalition. Le Parti réformiste, « on n'en parle même pas ».

La coalition insiste pour que les démunis aillent voter. « Ce qui fait le jeu de la droite, c'est le désengagement des plus pauvres. Le vote des pauvres est aussi important que le vote des riches », lance Jean-Yves Desgagnés, coordonnateur de la Coalition. C'est en faisant entendre leur voix qu'ils obligeront les partis à penser à eux dans leurs réformes.

SONDAGE CROP / TVA / LE SOLEIL

PERCEPTION DES PRINCIPAUX LEADERS

QUESTIONS

Jusqu'à présent, lequel des leaders politiques suivants a fait, selon vous, la meilleure campagne ?

Parmi les leaders suivants, quel est, selon vous, celui ou celle qui est le plus apte à défendre les intérêts du Québec à Ottawa ?

Lequel des 5 chefs se rapproche le plus de votre conception de l'avenir du Québec et du Canada ?

	La meilleure campagne	Défense des intérêts du Québec	L'avenir du pays
PC Parti conservateur Jean CHAREST	47%	33%	36%
PL Parti libéral Jean CHRÉTIEN	14%	17%	19%
BLOC Gilles DUCEPPE	8%	26%	18%
Autres	2%	2%	2%
Aucun	12%	10%	13%
Nsp / Npr*	16%	12%	12%

* Nsp / Npr = Ne sait pas / N'a pas répondu.

INFOGRAPHIE LE SOLEIL

TORONTO

Les jeux sont faits

TORONTO (PC) — Bien que les partis d'opposition aient placé leurs gros canons dans les 22 circonscriptions de Toronto, toutes détenues par les libéraux, il est peu probable qu'ils y fassent une percée majeure le jour du scrutin, estiment les observateurs.

En Ontario, la moitié des électeurs décidés penche pour l'équipe Chrétien, soutient David Cameron, politologue à l'Université de Toronto. « Et si Toronto est le centre de la province, plus vous vous rapprochez de ce centre, plus c'est libéral. »

Cependant, plusieurs comtés périphériques sont passés dans le camp conservateur aux dernières élections provinciales, de sorte que les réformistes de Preston Manning et les candidats de Jean Charest pourraient bien y faire une victoire écrasante.

Les libéraux se dirigent vers une victoire écrasante, estime un politologue

Le chef réformiste, Preston Manning, a beau avoir sillonné l'Ontario de long en large depuis un mois, seuls le NPD et le PC ont quelque espoir d'arracher un siège aux libéraux à Toronto, avance Leo Panitch, professeur à l'Université York.

L'avenir des soins de santé préoccupe grandement les Torontois mais, si les compressions fédérales dans la matière ont durement affecté la province, leur colère est surtout dirigée contre Mike Harris. Par ailleurs, le chômage, la criminalité et l'unité nationale les inquiètent.

Certains comtés feront l'objet d'une chaude lutte et c'est le cas de la circonscription du candidat indépendant John Nunziata, toujours fort populaire malgré son expulsion des rangs libéraux après sa prise de position contre la TPS.

L'ex-ministre de la Défense, David Collette, dont le nom est intimement lié au scandale de la Somalie, devra aussi en découdre avec ses opposants dans Don Valley-Est. Du reste, la plupart des vedettes libérales tels le ministre de la Justice Allan Rock, celui de l'Environnement Sergio Marchi et l'ex-maire de Toronto Art Eggleton peuvent dormir tranquilles.

Leo Panitch explique que ce n'est pas l'appartenance à un parti, mais bien la valeur des candidats qui établira le poids de la délégation torontoise aux Communes.

SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC

Les futures embauches n'affecteront les objectifs budgétaires de l'État

GILBERT LEDUC
Le Soleil

■ QUÉBEC — Même si l'embauche de nouveaux employés dans les secteurs public et parapublic, pour pallier au départ d'un plus grand nombre prévu de salariés et rajeunir du même coup l'effectif de l'État, va entraîner des coûts, l'objectif gouvernemental de réduire de 831 millions \$ ses dépenses de main-d'oeuvre chez le personnel syndiqué sera atteint.

C'est l'assurance qu'a donnée, hier, un porte-parole du cabinet du président du Conseil du trésor, Jacques Léonard.

«Pour atteindre notre objectif budgétaire, ça nous prend 15 000 départs. Tout porte à croire que cet objectif sera atteint et même dépassé comme l'a souligné, mardi, le premier ministre Lucien Bouchard en signalant que l'on se dirigeait vers les 18 000 départs», a expliqué Pierre-Jude Poulin en soulignant que les économies réalisées par l'État vont augmenter au même rythme que le nombre de retraités va s'accroître au-delà de l'objectif de 15 000 départs.

«Quant au nouveau personnel qui sera embauché, il faut considérer qu'il remplacera des employés qui étaient au sommet des échelles salariales. Des économies seront alors réalisées par cette opération de remplacement des plus anciens par des plus jeunes».

Par ailleurs, comme l'a indiqué au SOLEIL le président de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurance (CARRA), Michel Sanschagrin, il n'en coûtera pas un sou de plus aux participants des régimes de retraite pour financer les départs d'un plus grand nombre de syndiqués que

prévu. L'entente intervenue entre le gouvernement et les organisations syndicales prévoit l'utilisation des surplus des régimes de retraite (800 millions \$) pour financer les départs à la retraite. Le gouvernement s'est engagé à consacrer la même somme.

M. Sanschagrin signale qu'une clause dans l'entente avec les syndicats prévoit que le gouvernement va combler l'écart si le nombre de départs est supérieur aux prévisions. Le président de la CARRA ne croit pas que le nombre de départs va atteindre le cap des 20 000. Le chiffre de 18 000 avancé par Lucien Bouchard lui semble le plus probable.

DÉFI POUR L'ÉTAT

Professeur à l'École nationale d'administration publique (ÉNAP), Claude Beaugrand affirme que le départ de quelque 18 000 employés offre à l'État une occasion rêvée pour procéder à une réorganisation en profondeur de ses activités. «Le succès de cette opération sera intimement lié à la façon dont ces changements seront gérés. Il va falloir

LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE
Jacques Léonard

prendre le temps pour se réorganiser», souligne ce spécialiste de l'analyse financière des gouvernements et des organismes publics. Il déplore cependant la règle contenue dans l'entente entre le gouvernement et les syndicats qui fait en sorte que les futurs retraités ne

pourront venir prêter main-forte à l'organisation, ne serait-ce que temporairement, pendant les deux années qui suivront leur départ. Car, s'il y a un élément négatif dans cette opération menée par le gouvernement Bouchard, c'est justement la perte d'expertise et le risque de voir les meilleurs s'en aller et les moins bons rester en poste. «Comment pallier à cette perte d'expertise? Comment s'assurer de passer à travers cette profonde réorganisation alors que les hommes et les femmes les plus expérimentés risquent que de partir? Voilà le défi qui attend l'État», soutient M. Beaugrand.

Quant à l'élément positif de l'opération en cours, le professeur de l'ÉNAP applaudit la décision du gouvernement d'ouvrir ses portes à la relève. «Il n'y a rien de mieux pour une organisation en pleine mutation, comme le gouvernement du Québec, que de voir arriver de nouveaux travailleurs, plus jeunes et pleins d'enthousiasme, venir occuper des emplois auxquels ils ne rêvaient même plus».

Chrétien ramollira vite sa loi antitabac, prédit Rob Cunningham

ALAIN BOUCHARD
Le Soleil

QUÉBEC — Le gouvernement de Jean Chrétien n'attend que d'être réélu, lundi prochain, pour vite ramollir sa récente loi relative à la commandite de la cigarette, affirme l'auteur de La guerre du tabac, l'avocat Rob Cunningham.

«M. Chrétien s'est dépêché d'adopter cette loi en temps pour les élections. Mais je suis absolument certain qu'une fois reporté au pouvoir, il va voter une exemption en faveur de la course automobile», a déclaré Me Cunningham, hier, à Sainte-Foy, lors d'une conférence organisée par la Coalition Chaudière-Appalaches-Québec pour la santé et contre le tabagisme.

Le jeune avocat spécialiste du tabac à la Société canadienne du cancer dit tirer cette information d'une entente de principe qui lierait le ministre de la Santé, David Dingwall, au puissant lobby

des fabricants de cigarettes. Mais publicité permise ou pas, a fait voir le confrencier, les compagnies de tabac vont continuer d'annoncer abondamment leur produit à l'aide de toutes sortes d'astuces déjà expérimentées aux États-Unis et ailleurs dans le monde.

Me Cunningham a étalé des échantillons de cette publicité déguisée, tels le briquet Marlboro et la boîte d'allumettes Peter Styvesant qui ont exactement la forme et les couleurs des paquets de cigarettes correspondants. Il a aussi dévoilé une percutante réclame des Philippines, dans laquelle la Vierge Marie et le petit Jésus apparaissent sur un calendrier avec des cigarettes sous le nez.

Ce qui démontre hors de tout doute, à son avis, combien cette guerre du tabac va continuer d'être féroce, malgré les aveux du petit fabricant Liggett sur la dépendance planifiée et les sérieuses difficultés faites au tabagisme dans une trentaine d'États américains.

«L'Afrique et l'Orient sont les nouvelles cibles des multinationales du tabac, dit-il. Si elles ont pu machiner une fausse contrebande du tabac pour réussir à faire baisser les taxes au Canada, c'est tout dire de quoi elles

sont capables pour continuer de faire des profits en tuant le monde.» Rob Cunningham soutient que les gouvernements comme celui du Québec pourraient faire encore beaucoup plus d'argent en combattant la cigarette qu'en en collectant tranquillement les taxes.

«Il s'agirait qu'ils adoptent des lois susceptibles de leur faire gagner des poursuites pour atteinte à la santé publique et qu'ils se mêlent ensuite de les entamer. Ce serait minimalement logique qu'ils aillent alors récupérer au moins l'équivalent des dépenses médicales reliées aux ravages du tabac.»

L'avocat dégonfle l'idée de catastrophe nationale qui a été prédite à certains événements artistiques et sportifs menacés de voir réduire sa commandite tabagiste. «Des pays comme la France, l'Australie, ont déjà interdit pareille commandite, dit-il. On leur a annoncé, là aussi, que le toit leur tomberait sur la tête. Et tout continue pourtant comme avant.» Cunningham soutient qu'il est de plus en plus admis et reconnu que la cigarette tue et rend malade.

Et que donc, rappelle-t-il, l'association que la publicité en fait avec la beauté, le sport et la joie de vivre ne peut pas tenir très longtemps.

RENAUD & CIE

vous offre, depuis 150 ans, le plus beau choix de vaisselle, verrerie, coutellerie et cadeaux à Québec.

Un an... et tout va bien!

PROMOTION
1er ANNIVERSAIRE
de notre succursale de la rue Marais, à Vanier

15% à 40% de rabais

sur une sélection de marchandise en magasin.
Offre valide jusqu'au samedi 7 juin

Renaud & cie
«L'expérience à votre service»

82, rue Saint-Paul Québec 692-0122
Heures d'ouverture: du lundi au vendredi, 9h à 17h

355, rue Marais, Vanier 681-1944
Heures d'ouverture: du lundi au mercredi, 9h30 à 17h; jeudi, vendr., 9h30 à 21h; sam. 9h30 à 16h30 (section domestique seulement)

LIQUIDATION

Plus de 300 000\$ en marchandise

JUSQU'À 70% DE RABAIS

Des marques renommées
Jusqu'à épuisement de la marchandise

LA FUTÉE IMPORTATIONS

1415, boul. Charest Ouest
sortie Jean-Talon Sud
(angle Saint-Sacrement) Québec

682-0703

ferme le dimanche et le lundi

Venez voir...

SIGNATURE MAURICE TANGUAY

Des magasins uniques, un choix de meubles, d'accessoires décoratifs et d'électroménagers de qualité supérieure, présentés dans un décor distinctif.

Aucuns frais, payable seulement en avril 1998* sur toute la marchandise

QUÉBEC	LÉVIS	CHICOUTIMI
7200, Armand-Viau Québec (Québec) G2C 2A7 (418) 845 5050 1 800 826 4829	Complexe Maurice Tanguay 5790, boul. Étienne-Dailaire Lévis (Québec) G6V 8V6 (418) 835 9111	1990, boul. Talbot Chicoutimi (Québec) G7H 7Y3 (418) 698 4411 1 800 363 4711

Distinctif et signé.

RÉVISION DU CODE DU TRAVAIL

Patience et longueur de
temps pour les cas
complexesMICHEL CORBEIL
Le Soleil

QUÉBEC — Le projet de loi en vue de réviser la protection par le Code du travail des accréditations syndicales, notamment dans le domaine de la sous-traitance, est prêt. Mais il pourrait n'être déposé qu'à l'automne. C'est ce qui ressort des échanges tenus à l'Assemblée nationale, hier, entre les ministres du gouvernement péquiste et le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont.

M. Dumont a réclamé du gouvernement Bouchard un « assouplissement » de l'article 45 du Code pour faciliter le recours aux sous-traitants par les Villes. En ce moment, si une Ville ou une firme concède à un sous-traitant des fonctions exécutées par ses syndiqués, la convention collective est transposée chez ce sous-traitant.

M. Dumont a réitéré que « le Québec est un des seuls États d'Amérique du Nord où existe un tel carcan ». Le chef de l'ADQ a déposé récemment un projet de législation pour éliminer le maintien du lien syndical lorsque les tâches remi-

ses en sous-traitance n'incluent aucun élément d'actif ou moyen de production.

M. Dumont en réclame l'adoption rapide. Il y voit là une planche de salut pour que les municipalités puissent faire face aux compressions de 500 millions \$ que Québec a « pelleté » dans leur cour. « Le mémoire est prêt, le projet de loi est prêt », a fait savoir le ministre du Travail, Matthias Rioux, sans donner plus de précision. Il a évoqué le fait que le menu législatif du gouvernement est chargé et la question à régler, fort complexe.

Le premier ministre Lucien Bouchard a ajouté que « nous pesons tous les aspects de cette question lourde de conséquences. Nous serons en mesure de prendre des décisions à l'automne. »

L'attaché de presse du ministre Rioux a fait valoir au SOLEIL que le problème ne se limite pas à la sous-traitance. La modification qu'entend déposer M. Rioux visera aussi à régler une situation dénoncée par les syndicats: lorsqu'il y a faillite ou vente, l'accréditation syndicale devrait être maintenue, réclament-ils.

COMMISSIONS SCOLAIRES LINGUISTIQUES

À vieux démons, vieux adversaires

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

QUÉBEC — Le débat sur la création de commissions scolaires linguistiques a ressuscité, hier, à l'Assemblée nationale, de vieux démons au sujet de la loi 101 et de l'intégration des enfants dans les écoles françaises. Et il a amené un affrontement entre de...vieux adversaires.

Alliance Québec et la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal ont croisé le fer sur le droit de vote qu'accorde le projet de loi de la ministre de l'Éducation. Pauline Marois préconise que les commissaires anglophones soient élus uniquement par ceux qui sont admissibles à l'enseignement dans cette langue.

Pour le groupe anglophone Alliance Québec, ceux qui n'ont pas d'enfants à l'école devraient pouvoir participer à des scrutins dans la commission de leur choix. Qu'ils aient reçu ou non une éducation en anglais. Qu'ils soient immigrants de fraîche date, francophones ou anglophones nés ici.

Le président de la Société Saint-Jean-Baptiste, Guy Bouthillier, a accusé Alliance Québec de se diriger vers « un véritable séparatisme des esprits. Tout le bla-bla autour du droit fondamental

de voter, c'est uniquement un moyen oblique pour agrandir le cercle de ceux qui sont admis à l'école anglaise. »

M. Bouthillier a endossé l'approche de la ministre Marois. Il en a profité pour condamner les principes revendiqués par Alliance Québec pour voter à ce palier de gouvernement. Le libre choix réclamé est une notion qui n'existe pas en éducation, a tranché M. Bouthillier.

« Depuis la loi 101, ils (les membres d'Alliance) n'ont cessé de lui enlever des morceaux. Ils ont tellement pris goût à l'idée qu'ils commencent à trouver sympathique l'idée de nous enlever des morceaux de notre territoire. Je vous signale que c'est le même groupe qui a exprimé sa sympathie à l'idée de la partition. »

SCEPTIQUE

La ministre Marois s'est montré sceptique sur les véritables intentions poursuivies par Alliance Québec. Après avoir questionné les porte-parole du groupe de pression, elle a tenu à indiquer qu'il ne saurait être question d'élargir l'accès à l'école anglaise.

Michael Hamelin, le président d'Alliance Québec, s'est défendu de poursuivre ce but. Le droit de voter réclamé et le droit d'inscrire les enfants à l'école de son choix constituent deux ques-

tions distinctes, a-t-il insisté. Son groupe accepte les limites actuelles de la loi 101, qui restreignent l'accès aux établissements anglais aux enfants de ceux qui ont fréquenté ce réseau scolaire. Les gens qui n'ont pas d'enfants devraient avoir le droit de voter et de payer des taxes dans la commission de leur choix, a-t-il exposé.

Sur le vote, M. Hamelin a cependant jugé « insidieuse » la proposition gouvernementale. Elle met de l'avant une définition restrictive des Anglo-Québécois, basée sur les arguments en Éducation pour les transférer sur la question du droit de vote.

« Que se passera-t-il après ? a-t-il demandé. Est-ce que cela s'appliquera au droit de recevoir des soins de santé ? »

Pour Lorraine Pagé, le problème important se trouve ailleurs: la CEQ est contre l'idée de doter Québec et Montréal de structures temporaires si Ottawa refuse d'abroger la clause constitutionnelle garantissant la *confessionnalité* des commissions scolaires dans ces deux villes. La CEQ croit qu'en cas de refus, il faut maintenir le statu quo dans les deux villes et y aller des changements prévus partout ailleurs. La centrale prédit que ce n'est qu'une question de temps avant que le gouvernement fédéral accède à la requête.

Inter-Canadian

Inter-Canadian offre des vols quotidiens vers les principales villes d'affaires au pays*. Notre vaste horaire comprend entre autres¹:

- > 3 vols quotidiens sans escale vers Toronto
- > Un nouveau service classe affaires
- > 10 vols quotidiens vers Montréal
- > Correspondances vers Vancouver, Calgary, Edmonton, l'Asie et le Mexique.

Chaque vol vous donne droit à des points Canadian Plus qui vous permettent de voyager gratuitement vers plus de 500 destinations à travers le monde.

Appelez le (418) 692-1031 ou votre agent de voyages aujourd'hui ou visitez notre site Web au www.cdnair.ca

À partir de Québec

Notre horaire et vos affaires vont de pair.



Canadian
Pour voyager comme vous l'aimez

Le SPGQ doit élire un nouvel exécutif

GILBERT LEDUC
Le Soleil

QUÉBEC—Les 12 304 membres du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) sont appelés, à partir d'aujourd'hui, à élire un nouvel exécutif syndical. Deux équipes s'affrontent: celle du président sortant, Robert Caron, et celle du trésorier sortant du syndicat, Léo Pelletier.

Les résultats du scrutin seront connus le 14 juin au terme d'une période de dix jours durant lesquels les syndiqués voteront dans leur unité de travail respective.

Robert Caron est à la recherche d'un deuxième mandat à la présidence du SPGQ. Il présente une équipe renouvelée. Un seul membre de l'exécutif sortant est sur les rangs: René Desharnais. Isabelle Alberhne, Martine Poulin, Gérald Beaulieu et Claude Métivier ont tiré leur révérence. Carole Roberge, Johanne Jutras, Éric Ouellet, Gilles Dussault et Michel Paris portent les couleurs de l'équipe Caron.

Trésorier du SPGQ depuis 1984, Léo Pelletier s'est entouré de Danielle Gagné, Monique Duhamel, Roger Martel, Max Chassé, Pierre Talbot et Jacques Savard.

Dans les deux camps, on souhaite, évidemment, que les membres élisent, en bloc, une équipe. Traditionnellement, au SPGQ, les membres ne sont guère portés sur un exécutif comprenant des élus de diverses factions. «Quoiqu'il va arriver, nous allons respecter le choix démocratique des syndiqués», insistent Robert Caron et Léo Pelletier lors d'un entretien avec LE SOLEIL.

Pour les deux candidats à la présidence, les enjeux des prochaines années sont importants pour les professionnels de l'État: réduction de la taille de l'appareil gouvernemental, préparation à la renégociation des conventions collectives en 1998, recours accrue à la sous-traitance, précarisation des emplois, conciliation travail-famille.

«Il faut continuer à pratiquer un syndicalisme constructif, positif et qui propose des alternatives aux coupures budgétaires; un syndicalisme qui ne se veut pas seulement dénonciateur», explique Robert Caron en donnant l'exemple de l'entente sur l'aménagement et de réduction du temps de travail qui est issue des instances locales du SPGQ. L'équipe Caron propose, entre autres, la création d'un régime de retraite propre aux professionnels.

De son côté, Léo Pelletier prône en faveur d'une ténacité accrue dans la défense de certains dossiers, dont celui de la sous-traitance, «la nouvelle façon de faire du patronage». Il propose à cet effet, un exécutif syndical «plus indépendant» des pouvoirs politiques. «Les membres de notre équipe se sont engagés, par écrit, à ne pas être membre d'un parti politique et à ne pas chercher une nomination politique au cours de notre mandat ni dans les années suivantes».

Au cours des dernières années, le SPGQ a été secoué par des tiraillements internes. Les deux équipes semblent déterminées à vouloir tourner la page. «Il faut restaurer le climat au sein du syndicat par l'élection d'un nouvel exécutif qui assumera un nouveau leadership et qui laissera plus de place aux membres», affirme Léo Pelletier dont l'un des engagements électoraux est de soutenir plus adéquatement les 3000 analystes en informatique qui se sentent «négligés» par leur syndicat et qui menacent, selon M. Pelletier, de faire faux bond au SPGQ.

Pour sa part, Robert Caron, qui jure n'avoir aucune carte de membre d'un parti politique ou ne courir après aucune nomination politique, affirme qu'il compte sur la «sagesse des membres» pour élire une équipe qui assumera la continuité du travail entrepris il y a trois ans pour l'amélioration des emplois des professionnels au gouvernement du Québec.

EN BREF

Boscoville sera transformé

Boscoville ne fermera pas mais sera transformé. Le ministre de la Santé et des Services sociaux Jean Rochon a expliqué hier que ce centre jeunesse pourrait devenir une sorte de laboratoire de recherche.

Ménard a convoqué Barbeau au sujet de Hilaire Isabelle

■ MONTRÉAL — Quand le ministre Serge Ménard a appris en janvier 1996 que deux hauts gradés de la Sûreté du Québec (SQ), dont le numéro deux André Dupré, avaient présumément commis des actes criminels à l'égard de l'inspecteur Hilaire Isabelle, il a convoqué le directeur général Serge Barbeau à son bureau de Montréal, seul.

«Les choses que j'avais à lui dire étaient assez graves. Ça a été un moment intense. Il était mal à l'aise. Ce fut un moment pénible pour lui et pour moi, a indiqué le ministre Ménard, qui était à ce moment-là responsable de la SQ en sa qualité de ministre de la Sécurité publique. M. Ménard témoignait, hier, devant la commission Poitras qui enquête sur la SQ.

«Je comprenais de ses explications qu'il avait beaucoup de problèmes à régler», a dit le ministre.

M. Barbeau savait depuis le mois d'août 1995 que l'enquêteur Isabelle avait rapporté avoir été l'objet d'intimidation par André Dupré, directeur général adjoint aux enquêtes criminelles et par Michel Arcand, responsable de l'escouade sur le crime organisé.

Le ministre considérait que si cela était vrai, les hauts gradés Arcand et Dupré avaient cherché à décourager Isabelle à poursuivre son enquête

jusqu'au bout et d'aller chercher les preuves que des actes criminels avaient été commis dans le dossier Matticks.

Selon les explications que le directeur Barbeau lui a fournies ce soir-là, le ministre Ménard a compris qu'il avait préféré ne rien lui dire parce qu'il savait que le ministre aurait demandé le retrait des deux hommes.

«Je suis resté sur l'impression qu'il savait ce que j'aurais fait si je l'avais su. M. Arcand était une vedette. On avait besoin de lui, de ses hommes. Il était directeur de l'escouade Carcajou, on était en pleine guerre des motards, des bombes explosaient et il y avait eu la mort d'un enfant», a raconté M. Ménard.

«Il avait toujours l'air indestructible, mais à un moment donné, je l'ai senti très sonné surtout à la fin septembre et au début octobre 1995. Il a fait l'erreur de penser qu'il valait mieux ne pas démettre Arcand au moment où il avait besoin de l'escouade Carcajou.»

UMQ ACCUSE Le gouvernement n'aide guère à économiser

BENOÎT ROUTHIER
Le Soleil

■ QUÉBEC—L'Union des municipalités du Québec (UMQ) accuse le gouvernement d'empêcher les municipalités de réaliser des économies parce qu'il empêche sur leur droit de gréance.

Le président de l'organisme, maire de Notre-Dame-de-la-Paix et préfet de la MRC de Papineau, M. Mario Laframboise, affirme par exemple que la lenteur d'intervention du gouvernement aura coûté jusqu'ici près d'un demi million \$ aux municipalités de Sherbrooke, L'Ancienne-Lorette et Boucherville.

En janvier 1996, il y a 17 mois, Sherbrooke demandait au ministère de la Sécurité publique (MSP) de consentir à ce que la Ville réduise de quatre agents son effectif policier: pas encore de réponse ce qui a privé cette ville d'économies d'environ 370 000 \$, vu qu'un policier municipal québécois coûte annuellement 65 000 \$ en rémunération globale.

En juin 1996, il y a 11 mois, L'Ancienne-Lorette faisait une demande similaire pour abolir un poste d'agent: pas de réponse, ce qui signifie une perte d'économies d'environ 65 000 \$.

Enfin, en septembre 1996, il y a 9 mois, le MSP recevait une demande similaire de Boucherville: pas de réponse encore, une perte d'environ 60 000 \$ en découle.

Une quinzaine de municipalités subissent un sort semblable, dit M. Laframboise pour qui l'État freine les efforts de rationalisation des municipalités en même temps qu'il veut leur pelletter 500 millions \$ de nouvelles responsabilités.



Léo Pelletier



Robert Caron

JEUDI - VENDREDI - SAMEDI CLINIQUE DE CAMPING II

Représentant la compagnie OUTBOUND Richard Talbot sur place les 29, 30 et 31 mai 1997

 OUTBOUND Tente Clip Durango III et VI Clip Durango III Dim : 7' x 8' x 4.4' Spécial 159.95 Clip Durango VI Dim : 10' x 11.8' x 6' Spécial 289.95	 OUTBOUND Tente Clip Corona 1 porte - 2 personnes Armature en aluminium Dim : 4.5' x 7.3' x 5.4' Poids : 5.2 lb Cour. : 225.95 Spécial 179.95	 OUTBOUND Cuisinette # 21-110 Armature en fibre de verre Dimension : 12' x 12' x 6.7' Poids : 11.9 lb Cour. : 124.95 Spécial 99.95
 OUTBOUND Tente Clip Andromeda 2 personnes Dimension : 4.4' x 9' x 3.5X Poids : 4.9 lb Seulement 189.95	 OUTBOUND Lanterne Idéale pour le vélo, la pêche et le canot camping, etc. Spécial 17.95 Bougie de remplacement Longue durée 2.95 / pqt 3	 OUTBOUND Sac Rainier Fait de nylon et cordura pour l'expédition Volume 69 L Cour. : 209.95 Spécial 179.95

Représentant la compagnie LAFUMA Laurent Querrach sur place les 29 et 31 mai 1997

 lafuma Tente Adventure 2/3 Armature en fibre de verre 1 porte 2 à 3 personnes Dim : 5.6' x 6.7' x 4' poids : 8 lb Spécial 359. \$	 PAMIR Sac Mustang 65 Pour l'expédition avec nylon 120 deniers Volume 65 L Cour. : 109.95 Spécial 89.95	 lafuma Sac Valley 65 Dossier antisueur et armature interne, pour l'expédition Volume 65 L Cour. : 189.95 Spécial 149.95
---	--	---

Représentant la compagnie WOODS Richard Lachapelle sur place les 29, 30 et 31 mai 1997

 WOODS Tente Athabaska 2/3 Offre une conception unique avec la tente intérieure suspendue par le double-toit. Le système de trois bâtons rend l'installation facile et rapide. Les deux grands vestibules, protègent les portes à l'intérieur et peuvent aussi bien emmagasiner tout l'équipement. 2 portes 2 à 3 personnes Armature en fibre de verre Dim : 7.5' x 7.5' x 5.5' poids : 13.5 lb Spécial 325. \$	 Sac de couchage Fraser River 350 Température : 0°C Grandeur : 32" x 22" x 78" Isolant : Thinsulate Lite Loft Poids : 2.2 lb Seulement 79.95
 Sac de couchage Northern Lite 450 Température : -5°C Grandeur : 34" x 90" avec capuchon Isolant : Thinsulate Lite Loft Poids : 2.6 lb Cour. : 99.95 Spécial 89.95	

Représentant la compagnie LOWE ALPINE Marc Vézina sur place le 29 mai 1997

 Lowe alpine Sac Ophir M/260 Fait 600 deniers, Cordura Plus Volume 60 L Spécial 159.95	 THERM-A-REST Matelas auto-gonflant 63.95 à 199.95	 Lowe alpine Sac Contour 25 Sac de jour idéal pour les courtes randonnées Volume : 25 L Cour. : 54.95 Spécial 39.95
--	--	--

Ouvert aussi les mercredis soir et les dimanches

MAGASIN LATULIPPE

637, Saint-Vallier Ouest, Québec, Tél. : 418-529-0024

CONCOURS
 19^e ANIVERSAIRE 97
EXPEDITION PLEIN AIR
 Courez la chance de gagner ce Jeep Sahara TJ 1997
 Valeur de 25 000\$
 Tirage le 20 décembre 97
 en collaboration avec
PLYMOUTH CHRYSLER

Bonnequin

Cette semaine
20%
 et
30%
 sur toutes nos collections et "un petit plus"...

Venez voir Regina pour savoir ce que signifie ce "un petit plus"...

Toutes les taxes sont incluses dans les prix.
PLACE DE LA CITÉ Sainte-Foy
 Ouvert dimanche de midi à 17h

Succès de librairie pour Parizeau

GUY BENJAMIN
Le Soleil

QUÉBEC — L'essai politique de Jacques Parizeau, *Pour un Québec souverain*, est un immense succès de librairie. Les ventes ont atteint 6000 exemplaires dès la première semaine, précise M. Pierre Graveline, des Éditions Sogides.

Au total 17 000 exemplaires ont été imprimés. Le premier tirage fut de 10 000 exemplaires, mais l'éditeur a décidé d'en faire imprimer 2000 de plus, avant même la sortie officielle, en vo-

yant la controverse soulevée par le journaliste Michel Vastel, du SOLEIL, sur la déclaration unilatérale de la souveraineté du Québec, mentionne M. Graveline. Quelques jours, afin de répondre aux commandes des libraires, ce fut une nouvelle impression de 5000 exemplaires.

Difficile de donner avec précision les chiffres des ventes, dit M. Graveline, car il faudrait savoir le nombre d'exemplaires sur les rayons de chaque librairie. Mais chose certaine, pour un essai politique, le succès est énorme. Habituellement, un essai politique au Québec se

traduit par 1000 ventes. Au Québec, un livre vendu à 3000 exemplaires est considéré comme un best-seller. Dans le cas de l'essai de M. Parizeau, ce chiffre a été dépassé dès les premiers jours.

Les séances de signatures sont aussi un énorme succès. M. Parizeau réussit à attirer l'attention très souvent en participant à une assemblée politique avant de se rendre dans une librairie. Habituellement, de dire M. Graveline, une séance de signatures se traduit par la vente de 25 à 30 livres. Dans le cas de M. Parizeau, les ventes varient entre 80 et 150 livres à chaque fois.

PROJET DE LOI 79

Le ministre Rioux invité à retourner faire ses devoirs

JACQUES DRAPEAU
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le Conseil central de Québec/Chaudière-Appalaches (CSN), fort de ses 35 000 membres, dénonce avec vigueur le projet de loi 79 et exige de son parrain, le ministre du Travail Matthias Rioux, qu'il retire sa proposition et retourne faire ses devoirs.

En conférence de presse, hier à Québec, le Conseil central a soutenu que la réforme, telle que conçue, n'atteindrait qu'une similitude « déjudiciarisation » de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST).

« Sous prétexte d'économies et de délais d'auditions interminables, le projet de loi 79 abolit le Bureau de révision de la CSST et la Commission d'appel en matière de lésions professionnelles, rappelle l'organisme. Pourtant, si le ministre avait voulu vraiment déjudiciariser le système, c'est le Bureau d'évaluation médicale qu'il aurait dû abolir. »

Le vice-président de la CSN, M. Marc Laviolette, a déploré que les amendements, déposés jusqu'ici en Commission parlementaire, ne tiennent aucunement compte des critiques formulées par des travailleurs accidentés. « La coalition des organismes représentant 400 000 personnes croit toujours que le projet de loi va rendre la procédure plus complexe au lieu de l'assouplir », a-t-il ajouté.

De son côté, M. Georges-Étienne Tremblay, du Conseil central de Québec, s'est dit persuadé que le projet de loi 79 « favorisera la confrontation médicale parce que c'est ça qui fait vivre les cliniques industrielles du boulevard de la Capitale. »

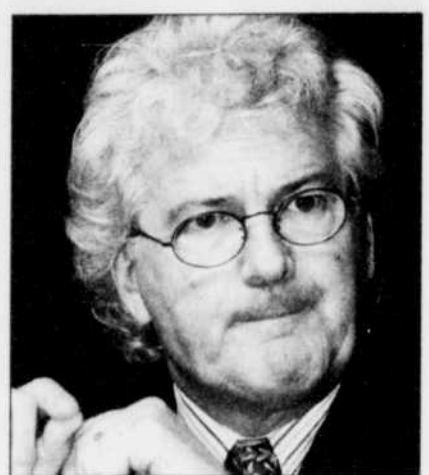
TRAVAILLEURS LÉSÉS

La vice-présidente du Conseil central de Québec/Chaudière-Appalaches, Mme Anne Gingras, a décrit, hier, la situation de travailleurs accidentés à qui le Bureau d'évaluation médicale impose « des délais à n'en plus finir » et qui doivent parfois être examinés par plus de 15 médecins différents.

En présence des principaux intéressés, elle a cité le cas de Réal Caron, un travailleur de chantier mari-

time, forcé de subir plusieurs interventions chirurgicales à un genou à la suite d'un accident survenu le 12 juin 1990. « Il a été vu par 14 médecins qui lui ont prescrit 17 médicaments différents, a raconté Mme Gingras. Cette surmédication l'a obligé à suivre une cure de désintoxication. »

Finalement, à la suite d'une recommandation d'un Bureau d'évaluation



Matthias Rioux

médicale, la CSST a suggéré à ce travailleur « de faire amputer sa jambe pour toucher 35 000 \$ et en finir avec ce problème. »

La syndicaliste a également cité le cas de Carl Ouellet, un travailleur de la construction, affilié à la FTQ, que la CSST a longtemps soupçonné de frauder le système. « M. Ouellet a fait l'objet d'une surveillance jour et nuit de la part d'enquêteurs, a noté Mme Gingras. Finalement, la CSST a découvert que l'homme pratiquait la lutte et qu'il s'était infligé ses blessures dans une arène de lutte. »

Le hic cependant, c'est qu'il y a eu erreur sur la personne, le travailleur de la construction partageant le même nom qu'un lutteur professionnel.

Un homme soupçonné de fraude surveillé jour et nuit

Anglais langue seconde
Programmes d'immersion - Été 1997
Pour garçons et filles de 14 à 17 ans

Programme pour jeunes
Sessions de trois semaines

22 juin au 12 juillet
13 juillet au 2 août

- Beau campus au coeur de l'Estrie
- Programme établi depuis 18 ans
- Cours et activités en anglais
- Résidences modernes
- Sessions axées sur le développement de la communication orale

Aussi disponible - pour adultes
Session de six jours

29 juin au 4 juillet
6 au 11 juillet
13 au 18 juillet

Champlain Regional College
Lennoxville (QC) J1M 2A1
Tél.: (819) 564-3684
Télécopieur: (819) 564-5171



Un jardin enchanté

Offrez à votre bout de chou l'enchantement et la magie des couleurs de la vaisselle Portmeirion. Fées et lutins se partagent la vedette sur toutes les pièces de la collection. Seulement chez Birks.

Napperon 12 \$ • Goblet à deux anses, 25 \$ • Assiette ABC, 25 \$
Chope, 30 \$ • Coquetier, 30 \$ • Bol, 40 \$ • Assiette 6" et chope, 50 \$
Bol et Goblet à deux anses, 60 \$



BIRKS
JOAILLIERS DEPUIS 1879

PLACE STE-FOY 653-4035

POUR PLUS D'INFORMATIONS, COMPOSEZ LE 1-800-882-2622 <http://www.birks.com>



20% de rabais
sur une belle sélection de robes et d'ensembles deux pièces

Tailles jusqu'à 18 ans
Toutes taxes incluses dans les prix.

Simone Paris
LE PRÊT-À-RAVIR

2646, Chemin Ste-Foy
Ste-Foy
(près de L'Hôtel Leval)
656-1902

Que s'est-il passé avec votre piscine hors terre cet hiver? Le SPA, l'alternative idéale

Plus de 4000 piscines hors terre se sont effondrées par le poids de la neige l'hiver dernier. Bien des gens n'ont pas l'envie de revivre une telle situation.

Selon le Club Spa, le spa serait en train de prendre la relève des piscines hors terre auprès des couples qui, après avoir élevé leurs enfants, décident enfin de penser à eux et de se gâter. La clientèle cible était au début les gens de 45 ans, mais il gagne de plus en plus de popularité auprès des jeunes couples. Il ne faut pas confondre les spas avec les baignoires à remous, longtemps connus sous le nom de « bain tourbillon ».

Situé au coeur du parterre et pouvant offrir, d'avril à octobre, repos, relaxation et détente... en plus d'un miniplan d'eau si précieux les jours de canicule. On verra de plus en plus de spas à proximité des condos et sur les terrains qui se font de plus en plus petits, en banlieue comme en ville.

La tendance semble irréversible. Ce n'est pas une mode passagère. Par ailleurs, le consommateur n'est pas au bout de ses surprises. De fait, il existe maintenant des spas de nouvelle génération, scientifiquement et thérapeutiquement conçus, au plan ergonométrique, pour masser toutes les parties du corps.

Les commandes tactiles qui régissent la propulsion de jets d'air, la circulation, la filtration et la température de l'eau sont maintenant toutes informatisées.

LA PLUS IMPORTANTE MAISON DE
SPA AU QUÉBEC

Vaste salle d'exposition

Pour livraison immédiate



Modèles exclusifs et personnalisés composés de produits québécois



INSTALLATIONS
AQUATIQUES
QUÉBEC INC.
667-5468
560, boul. Hochette, Beauport

**POUR VENDRE
TON AUTO
ET TOUT CE QUI ROULE**

50%
de réduction

686-3311

Les annonces classées **LE SOLEIL**

*Applicable à une réservation de 7 jours et plus. Pour un temps limité.


 Le jeudi 29 mai 1997
 À la Caserne Dalhousie

LE MONDE

TABAC

La Floride écrase

MIAMI, Floride (AFP) — L'État de Floride a décidé de revendre la totalité de ses investissements dans le secteur du tabac, soit un montant total de 825 millions \$ US, a annoncé hier un porte-parole du gouverneur démocrate Lawton Chiles.

« Cette décision montre que le tabac, non seulement est nocif pour la santé, mais est aussi un mauvais investissement », a déclaré M. Chiles, farouche adversaire des fabricants de cigarettes. « Ceci est clairement un vote de non-confiance dans l'avenir de cette industrie », a-t-il ajouté.

Les investissements de la Floride dans les actions de tabac ne représentent que 1,37% du portefeuille de l'État, qui s'élève à 60 milliards \$ US.

Ces avoirs sont surtout concentrés dans Philip Morris avec 602 millions \$. Le restant était réparti entre American Brands, 75 millions \$ et Loews, 51 millions \$. American Brands a déjà vendu sa division tabac américaine et est sur le point de se séparer de sa division européenne.

La Floride est le deuxième État à se dessaisir de ses investissements dans le tabac. Le Maryland, pourtant un État producteur de tabac, avait été le premier à le faire en 1996.

D'autres États comme New York et le Massachusetts examinent la possibilité de suivre ces exemples.

Les titres du tabac étaient en retrait après la confirmation de ce désinvestissement.

Ce désinvestissement intervient alors que s'ouvre en août un procès de l'État de Floride contre les groupes américains de tabac.

La Floride réclame trois milliards \$ de dommages en compensation des dépenses publiques occasionnées par les maladies liées à la tabagie.

MCVEIGH

Fin des auditions

DENVER, Colorado (AFP) — La défense dans le procès d'Oklahoma City a achevé hier la présentation de ses derniers témoins, en concentrant ses attaques sur Michael Fortier, le témoin clé de l'accusation qu'elle a cherché à discréditer.

Dans un témoignage particulièrement dévastateur, Fortier avait témoigné le 12 mai que l'accusé Timothy McVeigh, dont il était l'ami très proche depuis l'armée, l'avait mis au courant des préparatifs de l'attentat ayant fait 168 morts et plus de 600 blessés. Ils étaient allés ensemble, avait-il ajouté, repérer le bâtiment d'Oklahoma City.

Il avait reconnu avoir menti aux enquêteurs, en affirmant immédiatement après l'attentat qu'il pensait McVeigh innocent. Il a aussi reconnu avoir obtenu des procureurs, en échange de son témoignage, que les charges retenues contre lui — pour ne pas avoir prévenu les autorités — soient diminuées. La défense a notamment fait entendre des conversations téléphoniques enregistrées après l'attentat d'Oklahoma City, dans lesquelles un Fortier jurant plus souvent qu'à son tour, confiait à un ami qu'il voulait « faire quelque chose de juteux » de cet attentat.

La rapidité du procès, qui a démarré le 24 avril dans le petit tribunal fédéral de Denver, au Colorado, a surpris tous les experts, qui pensaient qu'à l'image du procès O.J. Simpson il durerait entre quatre à six mois. Les 12 jurés pourraient entamer leurs délibérations avant la fin de la semaine.

EN BREF

POLOGNE

Avortement « inconstitutionnel »

Le Tribunal constitutionnel polonais a jugé hier que l'avortement pour des « raisons de difficultés matérielles ou personnelles » était inconstitutionnel, à trois jours de l'arrivée du pape. Alors que l'Église faisait éclater sa joie, le parti social-démocrate polonais (ex-communiste, au pouvoir), pour lequel la fermeté dans les rapports avec l'épiscopat est l'un de ses chevaux de bataille électoraux, a demandé un référendum sur la question qui pourrait servir les ex-communistes, 55% des Polonais se disant favorables à l'IVG.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Kabila se donne les pleins pouvoirs

■ KINSHASA (AFP) — Le président autoproclamé de la République démocratique du Congo (RDC), l'ex-Zaïre, Laurent-Désiré Kabila, s'est attribué hier à Kinshasa pratiquement tous les pouvoirs — exécutif, législatif et militaire — par décret-loi.

La télévision nationale a donné lecture dans la soirée d'un décret-loi en 15 points « relatif à l'organisation et à l'exécution des pouvoirs », qui entre en fonction à la date de sa signature par le chef de l'État, le 28 mai 1997.

« Jusqu'à l'adoption de la Constitution par l'Assemblée constituante, l'organisation et l'exécution du pouvoir relèvent du chef de l'État », stipule l'article Un de ce décret, qui précise par ailleurs que « les institutions de la République sont le président de la République, le gouvernement et les cours et tribunaux ».

Les nouvelles autorités ont déjà interdit les manifestations et suspendu les activités des partis politiques au fur et à mesure de leur progression.

En vertu de l'article V, « le président de la République exerce le pouvoir législatif par décrets-lois délibérés en conseil des ministres ».

M. Kabila avait annoncé le 17 mai, alors que ses troupes avaient pris le

contrôle de Kinshasa, la suspension de toutes les institutions en vigueur sous le précédent régime et s'était proclamé président.

La décision de M. Kabila de s'attribuer quasiment tous les pouvoirs a été prise à la veille de son investiture à la tête de l'État.

M. Kabila, doit prêter en effet serment aujourd'hui à Kinshasa « devant le peuple » et en présence de plusieurs chefs d'État des pays voisins.

Cette cérémonie d'investiture se déroule dans un climat de contestation, entre deux manifestations de l'opposition qui réclame la démission du chef de l'État et le départ des « Rwandais » du pays et du gouvernement.

Cette prestation intervient au moment où l'opposition radicale menée par l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) d'Étienne Tshisekedi manifeste un mécontentement croissant envers le nouveau régime.

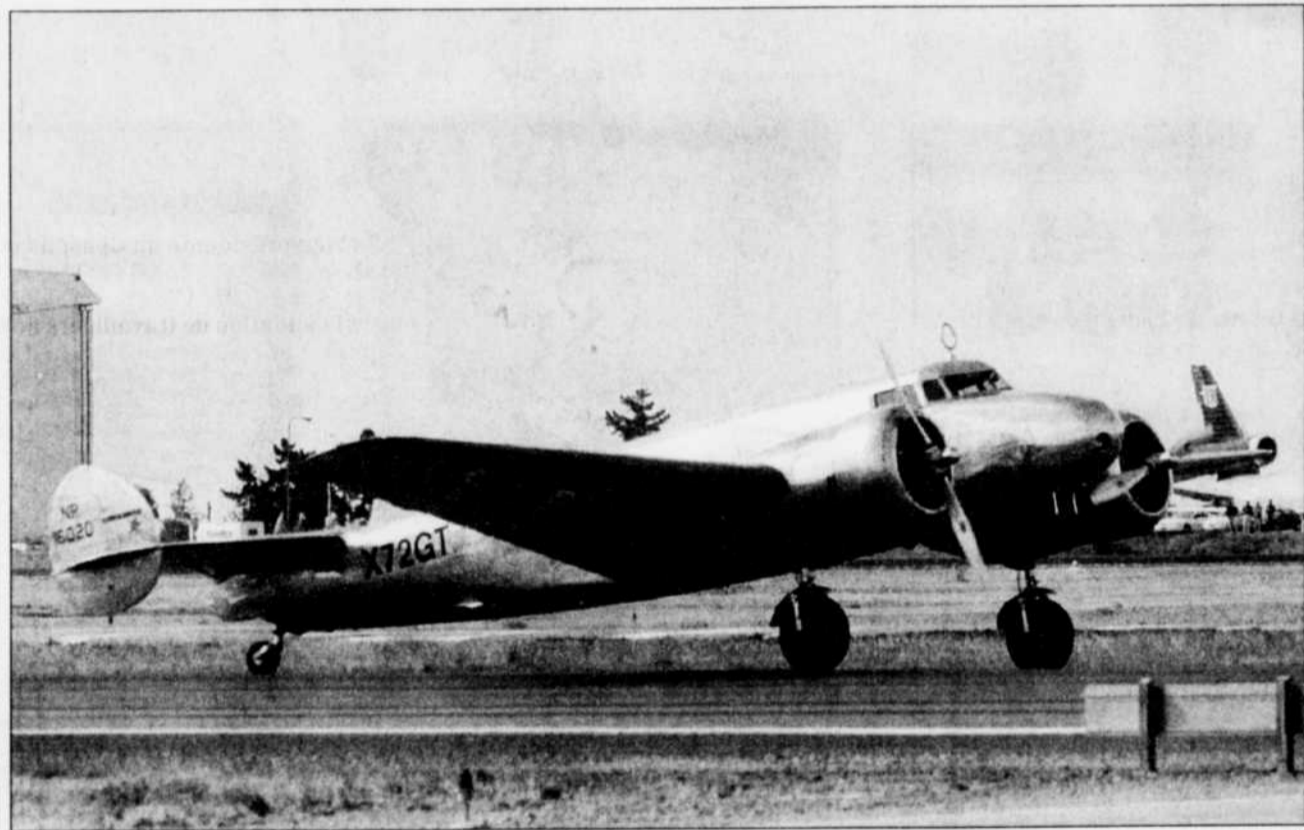
Opposant « historique » au maréchal Mobutu, M. Tshisekedi s'est refusé la semaine dernière à reconnaître le gouvernement formé par le président autoproclamé et dominé par l'Alliance, appelant la population à résister aux nouvelles autorités.

Les soldats de M. Kabila ont brutalement mis fin hier à la marche de quelque 2000 partisans de l'opposition, qui réclamaient le départ de M. Kabila.

Après une marche pacifique de près de deux heures réclamant « la démission immédiate et sans condition de Kabila », les manifestants ont été dispersés à la sortie du quartier populaire de Matonge et plusieurs dizaines d'entre eux, environ 80 selon un journaliste, ont été embarqués vers le camp militaire de Kokolo.

Alors que leur présence avait été très discrète, les soldats ont surgi à un rond-point à bord de trois camions militaires et leur seule présence a suffi à disloquer le cortège. Puis les troupes ont poursuivi dans les ruelles alentour les jeunes gens en les frappant à coups de bâtons et avec des feuillages. Une seule rafale a été tirée en l'air, semant la panique parmi les riverains.

Le tour du monde en 72 jours



L'aviatrice américaine Linda Finch a atterri hier à Oakland, en Californie, après avoir accompli en 72 jours le tour du monde dans un avion similaire à celui dans lequel sa compatriote Amelia Earhart avait disparu il y a 60 ans en tentant le même exploit. Linda Finch avait décollé du même aéroport à bord d'un Lockheed Elektra le 17 mars. Amelia Earhart avait été la première personne à tenter de faire le tour du monde en avion.

ALGÉRIE

Le Front islamique du Salut se dit prêt à un compromis

ALGER (AFP) — Le Front islamique du Salut (FIS-dissous) a annoncé hier, pour la première fois, être prêt à un « compromis » dans les « plus brefs délais » avec le pouvoir algérien et proposé une « stratégie de sortie de crise » comprenant notamment l'ouverture de discussions bilatérales.

Ce texte a été diffusé par l'instance exécutive du FIS basée en Allemagne, à la veille des législatives du 5 juin, que le mouvement a par ailleurs appelé à boycotter.

Ce scrutin pourrait accélérer la marginalisation du FIS, qui était la première force politique du pays en 1991 avant d'être dissous.

Ce texte de six pages reprend, dans ses grandes lignes, les propositions formulées par le FIS et sept formations d'opposition en janvier 1995 à Rome. Ce document avait été rejeté sans appel par Alger.

Mais cette fois, le ton apparaît plus conciliant, et surtout, pour la première fois, le FIS ne lie plus l'ouverture de négociations à la libération de ses chefs, Abassi Madani, Ali Belhadj et Abdelkader Hachani, en détention depuis plus de cinq ans sans jugement. À Alger, aucune réaction n'était enregistrée hier soir.

Les autorités ont annoncé à plusieurs reprises que le dossier du FIS « était clos » et que le mouvement « n'avait plus sa place en Algérie ». Le scrutin du 5 juin, dont le FIS est exclu, doit permettre de refermer la « parenthèse » ouverte par l'interruption du processus électoral, selon Alger.

Mais la campagne en cours a montré que l'islamisme politique demeure un courant majeur. Plusieurs partis réclament que le FIS soit associé à une solution politique. Le FIS avait remporté le premier tour des législatives de décembre 1991 qui avaient été annulées, ouvrant la voie à des violences à grande échelle qui ont fait au moins 60 000 morts.

FRANCE

La gauche donnée gagnante

PARIS (AFP) — Trois nouveaux sondages sur les élections législatives françaises sont apparus hier soir sur un site Internet en prédisant la victoire de la gauche au second tour des législatives, dimanche.

Ce site californien, sur lequel le quotidien indépendant *Libération* place ces résultats pour théoriquement ne pas enfreindre la loi électorale française interdisant la publication en France de ces données dans les huit jours précédant un scrutin, annonce une nette victoire de la gauche dans deux cas, avec entre 60 et 75 sièges de majorité.

Le troisième prévoit une lutte très serrée avec un léger avantage à la gauche, mais les deux camps pourraient arriver pratiquement à égalité.

Les instituts ayant réalisé ces sondages pour « des clients privés » ne sont pas identifiés, pour des raisons vraisemblablement de législation. La semaine dernière la commission chargée de vérifier l'application de la loi électorale avait décidé de demander des poursuites contre plusieurs quotidiens français, dont *Libération*, ayant passé outre à la législation, qui ne s'applique qu'à la France. Celle-ci n'interdit pas aux instituts de réaliser des enquêtes et les partis politiques français, mais aussi des banques n'hésitent pas à commander des sondages, compte tenu de leur impact sur les marchés financiers.

La Bourse de Paris a d'ailleurs enregistré une baisse sensible mardi et hier sur la rumeur de ces sondages.

Les trois sondages, précise *Libération*, ne tiennent pas compte de l'intervention télévisée mardi soir du président Chirac, tous estimant « que l'effet de cette déclaration est de toute façon négligeable ».

Toujours selon *Libération*, l'annonce de la démission du Premier ministre Alain Juppé, très impopulaire pour la majorité des Français « n'aurait pas non plus eu d'impact ».

AFFAIRE PAULA JONES

Clinton s'inquiète surtout pour la présidence

LA HAYE (d'après AFP) — Le président américain Bill Clinton a rompu son silence hier à propos de l'arrêt de la Cour suprême dans l'affaire Paula Jones, affirmant qu'il voulait simplement « faire (son) travail ».

Comme on lui demandait s'il excluait un accord avec les avocats de Paula Jones, qui l'accuse de harcèlement sexuel, destiné à éviter un procès, il a simplement répété qu'il allait « laisser son avocat parler au sujet de tout ça ».

« Je veux faire mon travail, et son travail est de s'occuper de tout ça ». « Quant à ce qui pourrait arriver à de futurs présidents, cela me préoccupe », a-t-il poursuivi. Il faisait allusion aux implications constitutionnelles de l'arrêt de la cour, à savoir qu'aucun président ne pourra désormais se prévaloir de la moindre immunité contre des procès au civil portant sur des actes privés.

Il a enfin assuré que cette affaire n'avait pas détourné son attention de son actuelle tournée en Europe, car celle-ci « est trop importante ».

Me Bennett a notamment argué de l'importance de la fonction de président des É.-U. pour demander à la Cour suprême d'accorder à M. Clinton une immunité jusqu'à son départ de la Maison-Blanche. La cour a rejeté l'argument.

Les neuf juges ont décidé mardi à l'unanimité que M. Clinton ne pouvait bénéficier d'aucune immunité le mettant à l'abri d'un procès pour harcèlement sexuel que lui a intenté en 1994 la jeune femme originaire d'Arkansas.

Mme Jones accuse le président de lui avoir fait des avances sexuelles déplacées dans une chambre d'hôtel de Little Rock en 1991, alors qu'il était gouverneur de l'Arkansas. Il lui aurait notamment demandé de lui faire une fellation.

Mme Jones s'est dite prête à étayer ses accusations par des détails précis sur la rencontre présumée dans cette chambre d'hôtel, en révélant par exemple les « caractéristiques génitales distinctives » du président américain.

Ce jugement rend théoriquement possible la tenue du procès avant que M. Clinton ne quitte le pouvoir, en janvier 2001.

Dans de brèves déclarations à un groupe de journalistes alors qu'il prenait un bain de foule dans le centre de la Haye, où il venait de participer à un sommet euro-américain, M. Clinton a déclaré n'avoir « vraiment rien à ajouter » à ce que son avocat, Robert Bennett, avait déclaré la veille dans une interview à la chaîne CNN.

« Je pense que je devrais le laisser parler en mon nom », a-t-il dit. M. Bennett avait notamment réitéré l'innocence du président et exclu un accord avec la plaignante si cela devait prendre la forme d'un aveu de culpabilité.

Ce n'est pas la première fois que M. Clinton, volontiers dépeint par ses adversaires comme un « coureur de jupons », est au centre d'une affaire de cette nature: en 1992, alors qu'il était candidat à la Maison-Blanche, une chanteuse, Gennifer Flowers, avait affirmé qu'elle avait été sa maîtresse pendant 12 ans.

EN BREF

CHINE

Inondations inédites depuis 1949

Trois fleuves de Chine du nord sont sous haute surveillance pour parer à la menace de « la plus forte inondation depuis 1949 », rapportent les médias. « Les équipements de contrôle des inondations dans les vallées du Fleuve Jaune, ainsi que de la Hai et de la Huai, devront être capables de contenir » les crues, a déclaré le vice-premier ministre Jiang Chunyun, cité par l'agence Chine Nouvelle. Les régions menacées sont d'une importance stratégique pour le pays a précisé l'agence officielle. Elles abritent de nombreuses villes, dont Pékin. Les inondations sont un mal endémique. Plus de 3000 personnes ont été tuées et des centaines de milliers sont restées sans abri à la suite des inondations de l'été dernier. (AFP)

Aucun paiement,
aucun comptant,
aucun intérêt
sur toute
la marchandise

vente circulaire d'été

COMMENCEZ À PAYER EN AVRIL 98*

Rabais G.E. du 29 mai au 1er juillet 1997



Réfrigérateur (173225)

- 18 pi cu
- 2 moules à glaçons
- 2 bacs à légumes et à fruits, 1 bac à viande
- Disponible blanc sur blanc ou noir sur blanc
- Clayette pour congélateur 1 à 2 niveaux
- Baconnets ajustables
- Tablettes de verre
- Porte réversible

rabais G.E. -40⁰⁰⁰

859⁹⁵

GENERAL ELECTRIC



Cuisinière (173276)

- Dessus relevable
- Minuteur électronique pour cuisson différée
- Disponible blanc sur blanc ou noir sur blanc
- Fluorescent

899⁹⁵

rabais G.E. -50⁰⁰⁰

849⁹⁵



Laveuse (173695)

- Supercapacité
- 3,2 pi cu
- 3 combinaisons de vitesses
- 9 programmes
- Cycle extra rinçage
- Blanc sur blanc

1049⁹⁵

rabais G.E. -50⁰⁰⁰

999⁹⁵

l'ensemble

Sécheuse (164140)

- Automatique
- 5 programmes
- 3 choix de température
- Lumière à l'intérieur
- Blanc sur blanc



Lave-vaisselle (174767)

- Broyeur d'aliments mous
- 7 programmes
- Gicleurs à trois niveaux
- Filtre autonettoyant
- Disponible en noir
- Ultrasilencieux
- Départ différé 6 heures
- Panier à tiges repliables
- Gicleurs multiples avec bras orbital

599⁹⁵

rabais G.E. -30⁰⁰⁰

569⁹⁵



Climatiseur portatif (195074)

- Climatiseur (7500 BTU)
- Déshumidificateur (52pt/24h)
- Ventilateur (3 vitesses)
- Minuterie programmable
- Installation rapide et facile (sur roulettes)

869⁹⁵

IDÉAL pour condo, chalet, appartement, etc.



Réfrigérateur (173482)

- 18 pi cu
- 2 tiroirs
- Tablettes émaillées
- Porte réversible
- Congélateur sans givre

McCLARY

749⁹⁵



Cuisinière (173424)

- Four à nettoyage facile
- Éléments amovibles
- 30 pouces

McCLARY

449⁹⁵

McCLARY



Laveuse (159926)

- Extra grande capacité
- 4 cycles
- Cuve en polymère

499⁹⁵

Sécheuse (159927)

- Extra grande capacité
- 5 cycles
- 3 choix de température

369⁹⁵

* Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant. Cartes de crédit acceptées. Prix, produits et modalités de paiement sujets à changements sans préavis.

TANGUAY

OUVERT LE DIMANCHE DE MIDI À 17H00

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province!

Commande téléphonique • Utilisez nos lignes sans frais **AVANTAGE 1-800**

LÉVIS:
5720, boul. Étienne-Dallaire
(angle Kennedy)
1-800-563-4511
(418) 833-4511

BEAUPORT:
535, boul. Ste-Anne
1-800-563-6282
(418) 667-6282

LES SAULES:
Carrefour Les Saules
5150, boul. de l'Ornière
1-800-563-4411
(418) 871-4411

TROIS-RIVIÈRES:
2200, boul. des Récollets
1-800-465-2200
(819) 373-1111

POINTE-AU-PÈRE:
822, boul. Sainte-Anne
Rte 132, Cté de Rimouski
1-800-463-4411
(418) 725-4411

CHICOUTIMI:
1990, boul. Talbot
1-800-363-4711
(418) 698-4411

RIVIÈRE-DU-LOUP:
245, Hôtel-de-Ville
1-800-510-4711
(418) 867-4711